

SEMAINE PROCHAINE : NUMÉRO D'ÉTÉ À 10 F

T 2137 - 670 - 8,00 F
37921 37008000 06700

hebdo



le monde

ISSN 0026-9433

libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°670 JEUDI 2 JUILLET 1987 8,00 F

CODE DE LA NATIONALITÉ

~~LIBERTÉ~~

~~ÉGALITÉ~~

~~FRATERNITÉ~~

DOMINIQUE LESTRAT

En grève de la faim pour sa réintégration à l'hôpital de Prémontré.

PAGE 5

L'EXTRÊME DROITE

Les Chevaliers de Roubaix, le face à face Le Pen-Jospin, de Marseille à Clermont...

PAGE 6

LE CODE NOIR

L'esclavage vu par le siècle des Lumières. Rousseau, Montesquieu... se taisaient !

PAGE 12

F°P. 2520

communiqués

• PARIS

Le Comité de soutien aux réfractaires reprend ses permanences, tous les premiers samedis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la librairie du Monde libertaire. Contact et infos au répondeur antimilitariste : (16.1) 43.03.62.03.

• BREST

Le groupe de Brest de la F.A. assure désormais la vente du « Monde libertaire » tous les samedis matin, de 11 h à 12 h, au marché de Saint-Martin.

• PAU

Une liaison est en formation sur Pau. Pour tout contact, écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

• SAINT-DENIS

Le groupe « Henry-Poullaille » de la Fédération anarchiste vient de se créer sur Saint-Denis. Pour tout contact, écrire aux Relations Intérieures qui transmettront.

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amélot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

liste des groupes f.a.

PROVINCE

• GROUPE

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-Rhône : Marseille — Charente-Maritime : Marennnes/Rochefort — Côte-d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure-et-Loire : Chartres — Finistère : Brest — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse — Gironde : Bordeaux (trois groupes) — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Isère : Bourgoin — Loire : Saint-Etienne — Loiret : Montargis — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers, Saumur — Manche : Cherbourg — Moselle : Metz — Nord : Lille (deux groupes), Dunkerque — Oise : Beauvais — Orne : Fiers/La Ferté-Macé — Pas-de-Calais : Boulogne, Lens — Pyrénées-Orientales : Perpignan — Seine-Maritime : Dieppe, Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Tarn-et-Garonne : Montauban — Var : Groupe Région-toulonnaise — Vendée : Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon — Vienne : Poitiers — Yonne : Auxerre.

Tout doit disparaître (du vieux monde ?) !

Du 15 juin au 31 août, - 10% sur les bandes dessinées et le rayon littérature... Où ça ?
A la librairie du Monde libertaire, bien sûr !

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11°
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19°
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
N°..... Rue.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

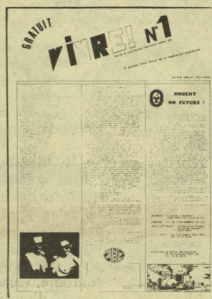
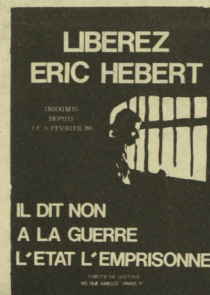
Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre
Règlement à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

éditions

• MELUN

Le premier numéro de « Vivre ! », feuille d'expression libertaire éditée par le groupe Louis-Lecoq de la Fédération anarchiste vient de paraître. On peut se le procurer en envoyant une enveloppe timbrée (2,20 F) à la librairie du Monde libertaire, Groupe Louis-Lecoq, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

• AFFICHE



L'affiche de soutien à Eric Hébert est de nouveau disponible (44 x 56). En vente : 5 francs l'unité. Pour des collages de soutien, cette affiche est gratuite.

• VOLONTÉ ANARCHISTE

« La Charte d'Amiens, d'hier à aujourd'hui » est donc le titre du numéro 32-33 de Volonté anarchiste, collection de brochures du groupe Fresnes-Antony. La Charte d'Amiens, âgée aujourd'hui de plus de quatre-vingts ans, est issue de débats houleux opposant réformistes et libertaires aux tenants du syndicat-courroie de transmission du Parti.

Ce dernier numéro de V.A. reproduit la totalité de ces débats et donne la parole à des compagnons des diverses confédérations actuelles sur l'actualité de ce texte légendaire. Si cette brochure s'est faite attendre en raison surtout de difficultés financières (réédition de l'« Histoire du Premier Mai », de Maurice Dommanget), elle est de bonne cuvée. D'ailleurs, à vous de juger... Son prix : 35 F, numéro double, en vente à la librairie du Monde libertaire. Et pour soutenir nos éditions, abonnez-vous... 150 F (soutien : 200 F) pour huit numéros. Règlement à l'ordre de A.S.H. (C.C.P. 2160042 C, Paris), 34, rue Jean-Moulin, 92160 Antony.

• AUTOCOLLANT



Un autocollant de soutien à Eric Hébert vient d'être édité (12 x 6,5). Prix : 1 F l'unité au détail, 0,40 F en dessous de 300 exemplaires et 0,25 F au dessus.

• AFFICHE

Le groupe de Brest « Les Temps nouveaux » vient d'éditer une nouvelle affiche (100 x 70) sur le thème : « Seule la lutte quotidienne peut changer notre vie... Agir au lieu d'élire ». Celle-ci est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 1,20 F l'unité (port non compris), au-dessus de 10 exemplaires.



• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

« Contre vents et marées » n° 40, journal d'humeur anarchiste de Bourgoin, est paru. Disponible à la librairie du Monde libertaire (2 F) ou à l'adresse suivante : « Contrecourants », La Ladière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.



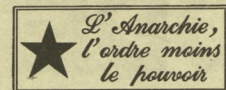
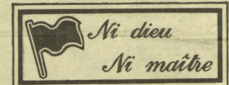
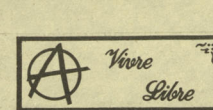
Du 1^{er} juillet au 31 août inclus, la librairie du Monde libertaire sera ouverte du mardi au samedi aux horaires habituels (10 h à 19 h 30).

éditions

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille vient d'éditer trois modèles de brochures en laiton gravé. Nous pouvons affirmer sans conteste que cette initiative est unique dans le petit monde de l'édition de badges d'inspiration anarchiste. Car ce sont plus que des badges : de véritables petits bijoux amoureux exécutés par un artisan graveur marseillais, d'après des maquettes fournies par notre groupe. Le prix de revient en est assez élevé, mais nous avons misé sur la qualité et le caractère exceptionnel d'une telle édition.

Gageons que chacun saura apprécier la noblesse du matériau, la finesse de la gravure et le choix qui est proposé (voir dessins présentés). Ces petites merveilles font 5 cm sur 2 cm. Les creux sont noirs et le tout est recouvert d'une fine couche d'émail transparent pour éviter toute oxydation.



Autant d'arguments qui sauront décider les compagnons et compagnes à commander et par là à soutenir notre groupe. Prix unitaire : 50 F (plus 5 F de frais de port). Cinq exemplaires : 250 F (plus 12,50 F de frais de port). Dix exemplaires : 500 F (exonération des frais de port). Chèques libellés comme suit : C.C.P. 602 46 Z (sans autre mention), à expédier au Groupe libertaire de Marseille, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (en vente aussi lors de nos permanences du samedi de 14 à 17 h).

• « ITINÉRAIRE »

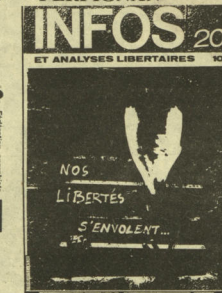
La revue « Itinéraire, une vie, une pensée » vient de paraître. Cette nouvelle revue, faite par un groupe affinitaire de militants de la Fédération anarchiste, abordera tour à tour des sujets littéraires, philosophiques, scientifiques ou sociologiques au travers d'un itinéraire individuel.

Nous parlerons de « figures » du mouvement anarchiste bien sûr, mais nous sortirons de ce cadre pour parler d'hommes qui, nous semblait-il, ont par leurs écrits ou leurs actions participé à l'émancipation de l'humanité. Au sommaire du n° 1 « Durruti, de la révolte à la révolution » : des articles de Claudio Venz, Georges Host, Abel Paz, Georges Balkanski entre autres.

Diffusé par la librairie du Monde libertaire au prix de 30 F.



• PERPIGNAN



Le groupe Puig-Antich de Perpignan vient de sortir le n°20 d'« Infos et analyses libertaires ». Il est possible de se le procurer pour 10 F au 145, rue Amélot, 75011 Paris. L'abonnement est de 35 F pour 1 an et de 60 F en soutien. Ajouter 15 F pour les frais d'envoi.

LISEZ LE « MONDE LIBERTAIRE »
ABONNEZ-VOUS, SOUTENEZ-LE !

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la F.A. — PAGE 3, Société : Le code de la nationalité, Amis lecteurs, Editorial — PAGE 4, Luites : En Bref, Motion mouvements sociaux (congrès F.A.), Fonctionnaires (suite), Nettoyeurs du métro, « Le Matin » — PAGE 5, Société : Dominique Lestrat, Congrès du S.N.I., L'agriculture bio — PAGE 6, Société : L'antifascisme à Marseille, Les Chevaliers de Roubaix, Le Pen-Jospin, « L'Athénéo » attaqué à Clermont-Ferrand — PAGE 7, Société : Réquisitions dans le XX^e à Paris, Nouvelles du front, Expulsions de Mauriciens — PAGE 8, Dans le monde : Corée, Irlande, Espagne, Grande-Bretagne — PAGE 9, Relations internationales : Interview d'un syndicaliste australien — PAGE 10, Archives : Marx, Bakounine et la libération nationale — PAGE 11, Expressions : Notes de lectures, Programmes de Radio-Libertaire, Théâtre — PAGE 12, Histoire : Le code noir, interview.

CODE DE LA NATIONALITÉ Un code de trop !

LES années 74-75 ont vu la crise économique frapper de plein fouet nos nations occidentales. Depuis cette date, on assiste à une véritable dégradation du statut social pour de larges couches de la population. Le discours sécuritaire allait envahir les écrans noirs de nos télévisions au fil des diverses échéances électorales. Une société policière se profile à l'horizon des années 90. Il s'agit bien d'un discours d'exclusion et de pré-

aux étudiants, ouverture des centres de rétention...), il manquait à la panoplie juridique une loi remettant en cause l'accès de droit à la nationalité française de jeunes nés en France de parents étrangers. Ainsi naquit le projet de loi du code de la nationalité. Pour les jeunes dits de la « deuxième génération », il sera nécessaire de faire la demande pour obtenir la nationalité française entre 16 et 23 ans, l'Etat prenant

du ministre de l'« Injustice » Albin Chalandon, trop heureux de voir sociologues, politologues, historiens l'aider là où il n'avait pas réussi dans une « tâche » ingrate.

L'installation de 16 sages...

Chirac donna le ton et l'axe de la réflexion pour la commission so-disant indépendante. Pour Chirac, la règle sera d'« éviter toute exclusion systématique et brutale, et, au contraire, rechercher les voies et les moyens d'une insertion réussie dans la communauté française » (sic). La commission ne devrait pas juger de l'opportunité d'un code de la nationalité, mais travailler à reformuler le code déposé à l'automne 1986, parce que « toutes les dispositions n'ont pas été exactement comprises » précisait Jacques Chirac. Ce qui importe quand même pour nous, c'est d'avoir compris le fond, sinon raciste, tout au moins xénophobe de ce code.

En effet, le « cœur » de la réforme du code — qui devrait apparaître en septembre 1987 et qui devrait être présenté sans nul doute à la session d'automne 1987 — sera basé sur l'« intégration » des personnes d'origine étrangère. Chaque étranger devra, entre 16 et 23 ans, passer devant le tribunal pour faire « une déclaration par laquelle l'étranger manifeste sa volonté d'acquérir la nationalité française ». C'est la seule « manifestation » que le gouvernement attend d'ailleurs entendre de la part de la population immigrée. Pour le Premier ministre, « c'est par cette idée de choix volontaire (sic) que s'exprime toute une conception de la nation ». Quelle conception pouvait-on attendre de Chirac sinon celle d'expulsion, de mise au ban, de mise à l'écart d'une frange de la population qui se heurte déjà, au quotidien, aux problèmes de non-formation, de chômage, de racisme et de fascisme, à Roubaix, Lyon, Marseille... *Le Figaro* (23.06.87) ne s'y trompe pas dans un édit intitulé : « Etre français », en se posant la question non moins insidieuse : « Que veut dire être français aujourd'hui ? » Cela pour répondre à une autre interrogation dont « l'enjeu dépasse à l'évidence les clivages droite-gauche (...) : comment renforcer le concept d'identité nationale ? comment contrarier le phénomène de déracinement social qui caractérise et qui déstabilise, parfois dangereusement, les nations occidentales ? »

Pour le gouvernement Chirac, et pour Chalandon qui s'est vu retirer son projet de code de la nationalité, la création d'une « commission » (système employé régulièrement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne) permet à l'Etat, sinon de désengager, du moins de prendre du recul tout en affirmant que ces pratiques sont encore plus « démocratiques » puisque l'on rencontre au sein de cette commission des personnes d'origines religieuses différentes : catholique, protestante, juive, musulmane. Le consensus est posé de manière démagogique et n'a pour but que des enjeux électoraux pour la campagne de 1988. Comment Chirac et Chalandon pouvaient-ils mieux faire pour ramener à eux un électoral xénophobe et ainsi ouvertement le disputer avec Le Pen ?

En effet, faire de la publicité autour de ce nouveau projet n'a pour but que de montrer à l'opinion publique déçue qui le réclame que le code de la nationalité n'est pas oublié, qu'il est une partie du programme du gouvernement Chirac, qu'il s'y intéresse toujours, même si par le biais de la commission ce projet pourra prendre quelque retard.

Gr. « Humeurs noires »
(Lille)



carisation auquel nous sommes confrontés : chômage, inégalités sociales, racisme, etc.

Trois millions de chômeurs, trois millions d'immigrés : l'amalgamé est fait par le F.N., mais déteint très vite sur les partis traditionnels... y compris la gauche.

Un code en trop

Avec l'installation en mars 86 de la droite au pouvoir, les expulsions — monnaie courante sous la gauche — allaient être multipliées.

La loi du 9 septembre 86 (loi Pasqua-Pandrau) sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France facilite l'expulsion de tout étranger. A cela s'ajoutent les pratiques des préfetures : non-renouvellement des titres de séjour temporaire, tracasseries administratives... provoquant ainsi des situations irrégulières passibles d'expulsion. Mais cela ne suffisait pas pour le gouvernement et la droite « musclée » ; ces mesures présentant l'inconvénient de ne toucher qu'une partie de la population immigrée.

Si la loi Pasqua offre de nombreuses possibilités en renforçant les mesures prises par les socialistes (quasi impossibilité du regroupement familial, contraintes posées

ainsi le contrôle de l'accèsion à la nationalité des jeunes concernés.

Quel contrôle ?

Le barrage mis en place est impressionnant : un jeune ayant commis un délit (condamné à une peine supérieure à six mois) ne pourra « bénéficier » de la nationalité française... Mais l'arbitraire est poussé à son paroxysme : refus de la nationalité pour non-maîtrise de la langue française, peines cumulées... Toute une liste de délits mineurs entraînent l'exclusion.

Ce projet de réforme s'attaque ainsi au « jussoli » (droit du sol), tradition renforcée durant la Révolution française. Il est révélateur d'une société inégalitaire, basée sur l'exclusion d'une partie de la population lorsqu'on ne peut plus l'exploiter. Cela signifie aussi l'injustice pour tous à partir du moment où l'on accepte l'injustice pour quelques-uns.

Suite aux événements de décembre, le gouvernement a décidé une pause... pour tenter d'expliquer ce qui a été « mal » compris par tous ! Au moins seize sages seront nécessaires pour cela !

Installés, ils l'ont été par Chirac le 22 juin à Matignon, en présence

Amis lecteurs

Le *Monde libertaire* hebdo fêtera au mois d'octobre 1987 ses dix ans d'existence. Ce sera l'occasion de relancer une grande campagne de promotion de notre journal, afin d'augmenter les ventes à la criée et en kiosques, ainsi que le nombre des abonnés. Dix ans de parution hebdomadaire, ce sont dix ans d'efforts acharnés pour vous présenter un journal et un point de vue anarchiste qui traite le mieux possible de l'actualité, cela dans la mesure de nos moyens.

Or, depuis février 1983, le *Monde libertaire* n'a pas augmenté, tandis que le coût des différents postes (papier, impression, routage, etc.) augmentait lui de plus de 25%. Cette situation financière rend l'avenir du *Monde libertaire* incertain.

Nous refusant à baisser les bras, et décidés plus que jamais à développer la diffusion de cet outil de lutte, nous avons donc décidé d'augmenter en septembre le prix de vente au numéro, le fixant à 10 F. Cela correspondra à un réajustement par rapport à l'augmentation des charges entre 1983 et 1987.

Le meilleur soutien que vous puissiez apporter au *Monde libertaire*, si vous êtes un lecteur régulier, étant l'abonnement, le prix de celui-ci restera inchangé (voir tarifs en page 2) jusqu'à la fin de l'année 1987.

Un autre soutien régulier vous est possible : le prélèvement automatique. Qu'il soit de 25 F, de 50 F ou de plus, celui-ci contribue également au renforcement du seul hebdo anarchiste français ! Pour cela, il vous suffit de nous demander un formulaire de prélèvement. Nous le cesserons bien sûr dès que vous le souhaiterez.

Enfin, une souscription permanente pour le *Monde libertaire* est ouverte. Nous publierons dans le prochain numéro la liste des souscripteurs et le montant total à la fin juin 87.

Le *Monde libertaire* n° 671, qui paraîtra le 9 juillet 1987, sera un numéro « spécial été » de 16 pages au prix de 10 F, que vous trouverez dans de nombreux kiosques balnéaires... en attendant le 10 septembre et un hebdomadaire qui soufflera comme il se doit ses 10 bougies !

LES ADMINISTRATEURS

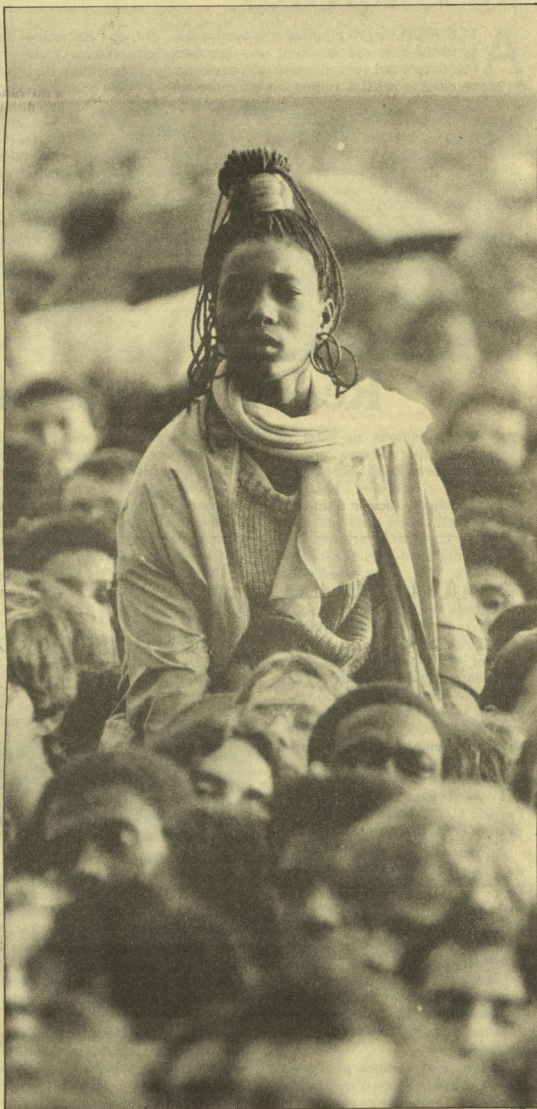
EDITORIAL

UNE des dernières dictatures à l'Ouest est en train de crever. Le régime coréen, aux dernières nouvelles, est aux abois. La stratégie du gaz répandu massivement, les coups de bâtons ne semblent pas entamer la détermination d'un peuple qui veut en finir avec un régime suprêmement autoritaire. Le pouvoir est comme un fruit pourri. Il va tomber. La gauche est prête à le ramasser ; la gauche ou le centre, ou même la droite un peu moins à droite que l'autre. Tout ce que veut imposer la rue est bon pour la réforme, pourvu que l'ordre règne, que les Jeux Olympiques aient lieu, et que les Etats-Unis les protègent de l'autre Corée, celle où le moindre embryon de contestation est également impossible.

Dans nos démocraties d'Europe occidentale, tout va bien. Waldheim est reçu par le Pape. Tout va bien ! Barbie va être sacrifié sur l'autel de la bonne conscience et un ancien nazi autrichien va recevoir l'absolution et la paix éternelle. A écouter le président autrichien, le Pape sait très bien ce qu'il fait. Le bel ayeu. C'est justement ce qu'on lui reproche à ce con ! Prêcher les droits de l'homme en Pologne et serrer la main à Pinochet : ce ne sont pas les contradictions qui vont l'étouffer.

Et nous anarchistes, sans foi ni loi, les paillardes, les irrévérencieux, ceux qui voient le mal partout, il serait peut-être temps de tirer notre révérence au vieux monde et dire enfin que toutes ces valeurs sacrées, corollaires d'un silence poli, sont du pipi de chat. Pendant que Barre s'engraisse, que Chirac se crispe du zigomatique et que Rocard aboie comme un roquet (je ne parlerai pas du Parti communiste car on ne tire pas sur les ambulances), la démocratie, à l'image du boa, avale et digère tout ce qu'elle rencontre.

Le respect, que le dictionnaire définit comme une contrainte acceptée, ne peut plus être de mise. Il n'est plus possible de nous taire. Ce sont les Basques, les Italiens, plus près de nous les camarades insoumis, qui tâtent du cachot. Le cas de la Corée et le cas Pinochet, comme tous ceux qui oppriment, qui frappent, qui tuent, ne devraient jamais rencontrer ni compréhension ni appui, mais simplement une farouche détermination à les voir disparaître. La moindre parcelle de liberté étouffée est pour nous une insulte. La moindre caution donnée par la démocratie en est une également.



PRESSE

« New Deal » pour le « Matin » ?

APRÈS un « spécial photos » pour le jeudi 25, précédé d'un « spécial vedettes » daté du mardi 23 (1), la nouvelle est venue du tribunal de commerce : le *Matin* ne sera pas liquidé. A part le « ouf » de la une, du vendredi 26, où en sont vraiment les choses ?

Dans le microcosme technico-politique de la presse parisienne les sentiments étaient mitigés, voire ambigus : derrière les larmes de crocodiles de certains (2) le problème fondamental était « qui va porter le chapeau ». Ce qui signifie en langage clair : « qui va politiquement endosser la responsabilité de la fermeture du *Matin* ? ». Car côté financiers, c'est ce qui aurait arrangé tout le monde et les racheteurs éventuels n'écartaient pas l'éventualité d'un rachat pour un franc symbolique...

Les choses sérieuses commencent...

Côté journalistes, employés, ouvriers du Livre, le redémarrage du titre ne signifie pas un avenir radieux et sans nuages. Le *Matin* est

sauvé de la liquidation, mais comme on dit rue Hérold : « les choses sérieuses commencent maintenant » ; ce que d'aucuns au langage plus pointu expriment en disant qu'il faut penser au « bouclage du plan social ». C'est-à-



Projet de dessin élaboré rue Hérold, mais perdu depuis dans la nature.

dire : restructuration et licenciements...

Au sein de l'équipe rédactionnelle, le « groupe des Dix », qui a rassemblé un capital venu d'horizons hétéroclites (3) et les déclarations du type : « Le choix du tribunal est le starter d'une dynamique déjà enclenchée et qui va se développer », ne cache pas l'angoisse face au délai extrêmement court : un mois. Au début du mois d'août, en plein milieu des vacances, quelle sera la décision du tribunal de commerce après une période où les ventes ne sont pas généralement à la hausse ?

Beaucoup d'incertitudes...

Le « groupe des Dix » aurait auparavant proposé au tribunal — ce qui a été refusé — la constitution d'une société prestataire de services qui n'aurait repris en fixe qu'un dixième du personnel. On voit donc se profiler en ombres chinoises beaucoup de solutions, mais peut-on en affubler une seule de l'adjectif « sociale » ?

Pour les travailleurs du Livre, le plan de modernisation s'approcherait de ce qu'on appelle maintenant

dans la profession la « solution espagnole » : des journalistes sur un système rédactionnel électronique et une « population graphique » réduite au minimum, polyvalente et polyapte.

Dominique Pouchin, rédacteur en chef de *Libération*, aura beau écrire : « Ça fait toujours plaisir de savoir qu'il va y avoir de la concurrence. Plus il y a de journaux, mieux on se porte », l'avenir n'est pas vraiment au rose, rue Hérold à Paris.

Sitting BULL

(1) La plus forte vente du *Matin*, dans Paris et la région parisienne, depuis plusieurs années, a été l'édition du mardi : collectionneurs ou ardents défenseurs de la pluralité de la presse ?

(2) Même Miot, président du syndicat de la presse, a assuré être « intervenu personnellement » pour que les rotatives qui impriment le *Matin* soient approvisionnées en papier ! Sans compter les sous qui sont venus du gouvernement.

(3) Beaucoup de noms ont été avancés : Séguéla, les magasins Leclerc, Globe, des quotidiens régionaux... Le tout animé de bonnes intentions, mais...

Le syndicalisme de chapelles

APLEURER de rire pour les non-syndiqués... qui, en l'état actuel du syndicalisme, représentent une écrasante majorité !... Voilà un Parlement qui vote, comme une seule droite, la limitation du droit de grève dans le secteur public, ce qui, normalement, aurait dû susciter une réaction unitaire de toutes les organisations syndicales de classe (ou presque). Eh bien non ! cela n'a pas été le cas...

Pourtant les réactions ont été nombreuses. Edmond Maire a écrit à Chirac : « Nous n'acceptons ni la remise en cause du droit de grève ni les conditions indignes dans lesquelles elle s'opère ». « Nous sommes entrés dans l'ère du danger », a-t-il ajouté.

Krasucki a sonné le tocsin. « Violation des libertés démocratiques », s'est écriée la C.G.T. Bergeron s'est fâché : « Je comprends mal les méthodes du gouvernement ». Les autonomes ont parlé de « menées liberticides qui sapent le socle de nos institutions républicaines »...

Tout le monde syndical a verbalement réagi, mais dans la rue, au comble du ridicule, chacun a défilé dans son coin et pas forcément le même

jour ! Mis à part le rassemblement du lundi 15 juin aux Invalides, appelé par la C.F.D.T., la F.E.N., les autonomes et une fédération Force ouvrière égarée..., les autres manifestations se sont déroulées dans l'ordre (1). Chacun s'est rangé sur son trottoir ! Le haut du pavé a été atteint devant le Sénat, où l'amendement Lamassoure était en visite, avant de retourner en seconde lecture à la rentrée prochaine devant l'Assemblée.

Le lundi 22, la C.G.T. se « posait » devant le Palais du Luxembourg. Le lendemain, au même endroit, la C.F.D.T. Quant à F.O., le même jour, à la même heure, elle se rassemblait à Odéon. Le ridicule ne tue pas..., mais le syndicalisme risque de ne pas s'en remettre ! Trois rassemblements différents pour un même motif, il faut quand même le faire !

Vive le syndicalisme de chapelle ! Dernière minute : Jacques Pommeau vient d'écrire (lettre en date du 23 juin) à ses homologues syndicaux : Krasucki (C.G.T.), Maire (C.F.D.T.), Bergeron (F.O.), Marschelli (C.G.C.) et Bornard (C.F.T.C.) pour les appeler à des actions unitaires à la rentrée de septembre. Cette lettre rappelle les menaces visant aujourd'hui les services publics : salaires-emplois (30 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires en 1988), statut (privatisation de certains secteurs) et bien sûr l'exercice du droit de grève. Elle a été adressée également aux syndicats autonomes des fédérations de fonctionnaires. L'unité à la rentrée, chiche !

Cousin VINDER (Gr. Pierre-Besnard)

R.A.T.P.

Réduction des effectifs

LES conditions de mise en place du nouveau marché des nettoyeurs des locaux R.A.T.P., c'est-à-dire tous les locaux, ateliers, dépôts d'autobus (sauf le métro et les abris-bus) à des conséquences dramatiques sur l'emploi des nettoyeurs de ces entreprises. En effet, pour prendre ces marchés, la R.A.T.P. a permis aux entreprises de soumettre à des prix ne couvrant même pas les frais du coût de revient des travaux à effectuer, et pour faire face, les nouveaux entrepreneurs recourent à des réductions massives de personnel.

Tout est bon pour faire en sorte que le personnel ne soit pas repris. A titre d'exemple, à Charonne, où travaillaient quinze personnes, trois seulement seraient reprises par la nouvelle société, aux conditions de l'article L. 122-2 remanié de la convention collective de nettoyage.

Le personnel nettoyeur, illégitime dans sa grande majorité, a été confronté pour la première fois à la R.A.T.P. avec l'application partielle de cet article du Code du travail, repris par la convention collective et qui est peu clair...

L'ancienne entreprise n'a pas communiqué à la « nouvelle » dans les délais la liste de son personnel, et celle-ci n'était pas conforme, parce que pas à jour.

Malgré tout, quatre personnes, dont une ayant 17 ans d'ancienneté, ont accepté par écrit leur embauche

dans la nouvelle entreprise ; celle-ci les a refusés pour réception hors délais. Les nettoyeurs avaient deux jours ouvrables pour renvoyer leurs lettres de contrat ; la société leur a envoyé le 27 mai 1987, en pleine période de pont de l'Ascension ; ils devaient donc, en vertu de la convention collective, les renvoyer le



vendredi 29 ou le samedi 30 mai. Les lettres furent réexpédiées par les employés le 1^{er} juin, c'est-à-dire trop tard, et l'entreprise refusa de les réembaucher.

Une autre personne, possédant 7 ans d'ancienneté et travaillant à temps complet, a été délibérément écartée de la procédure d'embauche.

Comme on le voit, c'est le personnel qui fait les frais de procédures irrégulières puisque n'ayant pu répondre dans les délais ou même n'ayant pas reçu de lettre. Les effec-

tifs du nettoyage des locaux vont chûter de manière catastrophique dès le 1^{er} juillet passant grosso modo de 800 à 400 employés maximum.

Pourtant, la R.A.T.P., dans ses délires de grandeur, n'a pas hésité à augmenter de 100 millions de francs par an le budget du nettoyage du

métro (Comatec) pour notamment mettre en place la robotisation du nettoyage du métro. Cent millions de francs, c'est à peu près 800 employés possibles.

La R.A.T.P. veut-elle renforcer les prévisions de l'I.N.S.E.E. sur l'emploi, qui prévoit 20 000 chômeurs de plus par mois jusque fin 1987 ? En tous cas, elle y contribue activement.

Jean-Pierre (groupe « La Cécilia »)

en bref...en bref...

• Le comité Stop-Nogent organise, dimanche 5 juillet, un pique-nique à Nogent-sur-Seine. Rendez-vous à 13 h devant la mairie de Nogent-sur-Seine. Un départ en cars est organisé pour le prix de 50 F par personne. Pour tous renseignements et pour réserver, téléphonez au 45.65.33.60. N'oubliez pas d'apporter votre bouffe ! Les boissons sont prévues sur place.

• L'O.C.L. organise les 3, 4 et 5 août un camping ouvert à Forcalquier sur le thème : « Des coordinations, pour quoi faire ? » Le prix de la journée (camping, repas) varie de 50 F à 80 F selon le revenu. Pour tout renseignement et inscription : O.C.L.-Eggregore, B.P. 1213, 51058 Reims cedex.

• Une coordination de chômeurs anarchistes est en voie de formation. Vous pouvez la contacter en écrivant au groupe Flores Magon de la F.A. (librairie du Monde libertaire) qui transmettra.

• Notre camarade Nicolas Faucier a choisi de nous livrer ses souvenirs. Souvenirs riches s'il en est, vu la vie militante intense de ce vieux camarade, principalement durant l'Entre-Deux guerres, les périodes de l'Occupation et de la Libération. Anarchiste et militant syndicaliste révolutionnaire, il a également été investi dans le soutien à l'Espagne révolutionnaire et libertaire. Son livre, qui devrait sortir vers fin 87 ou début 88, sera édité aux éditions La Digitale et une souscription a été lancée pour permettre son financement (l'exemplaire sera vendu 120 F). Pour tout contact et pour participer à cette souscription, écrire et envoyer vos chèques à : Editions La Digitale, Baye, 29130 Quimperlé.

Motion sur les mouvements sociaux

Devant l'offensive de plus en plus radicale du patronat et de l'Etat, l'hiver 86-87 a connu un regain de luttes sociales. Après celui, victorieux, mené par les étudiants et les lycéens, d'autres mouvements impulsés directement par les travailleurs ont sanctionné les politiques de division et de renoncement menées par les directions des confédérations syndicales.

La Fédération anarchiste encourage le recours à l'action directe, la volonté de diriger la lutte et le souci d'auto-organisation manifestés par les travailleurs en lutte au travers des structures dont ils se dotent.

Cependant, la Fédération anarchiste déplore les obstacles que les récentes coordinations ont rencontrés sans parvenir à les dépasser, et principalement le corporatisme (esprit étroitement catégoriel). Le refus ou l'incapacité à globaliser les revendications pour les mener à un niveau général et inciter d'autres secteurs à la lutte sont pour une large mesure causes de l'échec de ces mouvements. En l'état, la Fédération anarchiste voit les limites de ces structures de lutte et la nécessité de développer une activité propre à dépasser ces limites.

La Fédération anarchiste engage ses militants, dans les entreprises où ils travaillent, à promouvoir l'unité des travailleurs autour des revendications qu'ils élaborent eux-mêmes. Les militants de la Fédération anarchiste doivent mettre l'accent sur les revendications unitaires concrètes les plus propices à dépasser le corporatisme par leur élargissement. La Fédération anarchiste engage ses militants impliqués au plan syndical à développer une activité interprofessionnelle.

Après l'exclusion par le chômage, le développement de la précarité crée dans les entreprises des disparités que les organisations syndicales se sont montrées largement incapables de prendre en compte. La Fédération anarchiste appelle à s'engager dans la lutte des chômeurs et des précaires qui s'organisent pour rompre l'isolement, la situation de concurrence dans laquelle ils sont placés et qui s'appuie aujourd'hui sur la revendication pour une garantie des moyens d'existence.

L'action convergente des chômeurs, des précaires et des salariés est la condition primordiale pour le succès des mouvements sociaux à venir.

FEDERATION ANARCHISTE — 43^e Congrès

Le congrès du S.N.I.-P.E.G.C. (Syndicat des instituteurs et professeurs de collèges, affilié à la Fédération de l'éducation nationale [F.E.N.], et très représentatif de la profession) s'est tenu à Lille du 23 au 27 juin 1987. Un congrès d'importance, le syndicalisme enseignant est en effet à un tournant de son histoire. Les militants présents auront à faire plusieurs choix fondamentaux.

Syndicalisme de service ?

De plus en plus la direction du S.N.I.-P.E.G.C. se coupe de sa base, se bureaucratise. De ce fait, et fatalement, le secrétariat national devient un simple organe de gestion incapable d'impulser des luttes, pourtant plus que jamais indispensables face à un pouvoir qui mène contre l'Ecole publique et ses personnels une véritable guerre.

L'illustration fut particulièrement flagrante lors de la récente lutte menée par les instituteurs contre le décret sur les « maîtres-directeurs ». Jamais depuis mai 1968 mobilisation n'avait été aussi massive, avec pour sommet la manifestation nationale du 11 février réunissant près de 100 000 manifestants, quand on ne compte qu'un peu plus de 300 000 instituteurs en France : du jamais vu !

Le S.N.I. national fut incapable de coordonner, d'élargir encore ce désir réel de lutter. Ce furent des propositions « d'inactions » lancées par le bureau national, et qui ne furent rien d'autre qu'un appel à rentrer chez soi. Les conséquences de cette démission sont graves : le S.N.I.-P.E.G.C. perd peu à peu toute crédibilité, se coupe des jeunes enseignants, des militants les plus décidés... Et la désyndicalisation s'accroît encore un peu plus.

Face à une telle attitude, les militants se réclament de la tendance « Ecole Emancipée » (syndicalistes révolutionnaires) ont rappelé leur attachement à un syndicalisme de lutte, de mobilisations.

L'indépendance syndicale

Confrontée aux attaques sans précédent de l'actuel gouverne-

SYNDICALISME

Le S.N.I.-P.E.G.C. en congrès



ment, la direction du S.N.I.-P.E.G.C. fonde ses seuls espoirs dans le retour de la gauche au pouvoir. Ses seules perspectives — bien illusoire en fait, comment oublier en effet le désastreux passage de Chevènement au ministère de l'Éducation nationale ? — sont bien électoralistes.

La tendance majoritaire U.I.D., déjà fort proche par nature du Parti socialiste, se trouve donc, par les circonstances et par l'absence de tout projet propre véritable, rejetée plus encore dans les bras socialistes. Prisonnière de ce carcan électoraliste, dépendante d'intérêts politiques, la direction du S.N.I. a-t-elle encore la liberté de se déterminer en fonction des seuls intérêts de l'Ecole publique et de ses personnels ? Je ne le pense pas !

Si elle a finalement refusé jusqu'ici d'engager véritablement la lutte contre Monory, c'est peut-être tout simplement que le P.S., qui

n'aurait rien à gagner dans de nouveaux troubles sociaux, ne lui a pas donné le feu vert. Nous avons été à Lille pour rappeler aussi qu'il ne peut exister de syndicalisme authentique sans une indépendance syndicale intransigeante.

On ne peut plus l'ignorer, les majoritaires U.I.D. sont tentés — et travaillent déjà dans les coulisses — par une recomposition syndicale : créer une nouvelle confédération syndicale de la fonction publique ; projet qui entraînerait inévitablement une dispersion des enseignants dans une multitude d'organisations différentes.

Les militants de l'Ecole Emancipée restent profondément attachés à l'unité S.N.I.-P.E.G.C., et au-delà à l'unité de la F.E.N., pour des raisons qui tiennent du B.A.-BA syndicaliste : - parce qu'enseignants publics, nous n'avons qu'un seul patron, l'Etat, et n'avons donc besoin que d'un seul syndicat ;

- parce que ces organisations restent la preuve concrète qu'un même syndicat est capable de rassembler tous les courants de pensée du mouvement ouvrier et que l'unité syndicale n'est pas une chimère.

Les enjeux de ce congrès

Voici quelles ont été les énormes responsabilités des responsables nationaux du S.N.I.-P.E.G.C. (l'Ecole Emancipée ne pesant, bien malheureusement, que d'un poids très minime) :

- refuser tout corporatisme étroit, en retenant les revendications qui unissent pour rejeter celles qui divisent ;
- redonner à la F.E.N. son rôle fédérateur de tout le syndicalisme enseignant, pour travailler ensuite à l'indispensable réunification syndicale de tout le monde ouvrier ;
- rechercher enfin les moyens d'une démocratie syndicale véritable.

BAVARD J.-M.

ÉRIC HÉBERT, INSOUMIS TOTAL PRISONNIER D'OPINION ET OTAGE DE L'ARMÉE FRANÇAISE DEPUIS 85 JOURS



AGROBIOLOGIE

La bio se remue

L'ANNÉE 1987 s'annonce riche de regroupements dans le monde de l'agrobiologie. Les coopératives de consommateurs ont déjà pris l'habitude de se retrouver officiellement (Intercoop de l'Ouest, Assises nationales à Anney fin 1986), et les groupes d'agrobiologie pourraient suivre à un autre niveau. Actuellement, plusieurs associations nationales coexistent... et dispersent les producteurs dans des querelles de chapelle, davantage liées à des personnes qu'à des idéologies (sinon les choses seraient plus claires et on comprendrait pourquoi libertaires et fachos n'aient pas envie de se retrouver ensemble). Les agrobios du Finistère ont décidé d'en finir en constituant une C.O.M.A.C. (Commission mixte producteurs-consommateurs de contrôle de la qualité des produits) commune, pour harmoniser les critères de qualité. D'autres départements sont sur la même voie et des coups de consommateurs deviennent exigeants à ce niveau là.

Par ailleurs, des rapprochements s'opèrent et des assises de la bio pourraient se tenir en automne/hiver 86-87, afin de le faire savoir. On peut déjà noter que le nouveau président de la F.N.A.B. (Fédération nationale de l'agrobiologie) est un partisan/artisan de ces rapprochements et participe à la création d'une fédération régionale unitaire (au-delà des adhérents F.N.A.B.), en Bretagne ; que la revue *Nature et progrès* parle sans complexe de ces rapprochements ; que de nombreux producteurs « Terre et Vie », « Paysan Biologiste » ; « Demeter »... s'intéressent à la chose.

Les enjeux de tout cela sont principalement la défense d'une image de marque (garantie sans produits de synthèse) et le développement de la bio par les premiers concernés, devant une demande croissante. Sinon, des sociétés capitalistes, comme Rhône-Poulenc, ont compris l'intérêt qu'elles avaient à investir dans ce domaine en France... et dans le tiers monde, où les situations de dépendances sont fortes. Mais, là-bas aussi, les producteurs s'organisent... et organiseront la prochaine rencontre mondiale des agrobiologistes (au Burkina-Faso en 1989). L'avenir de la bio ? on le saura plus tard.

J.-C. (Rennes)

DOMINIQUE LESTRAT

Hospitalisation au 35^e jour

La lutte de Dominique Lestrat, militant du groupe d'Anizy-le-Château de la Fédération anarchiste de l'Aisne, qui continue à se battre contre un ancien militaire, M. Imbert, promu par le gouvernement de Mitterrand, directeur de l'hôpital psychiatrique de Prémontré, et qui depuis sa nomination ne cesse de détruire tout ce qui est progressiste, ou jugé tel par lui, avec une jaugeotte de militaire, (nous savons qu'un pet de travers est... un pet progressiste !).

Au 36^e jour de lutte...

Deux fois licencié, deux fois réintégré, par jugement du Tribunal administratif, notre camarade était relégué une troisième fois le 13 mai dernier par M. Imbert. Depuis le 22 mai 1987, il mène une grève de la faim, qui au jour de rédaction de cet article en est au 36^e jour (au 42^e, si rien n'est fait, au jour de la parution de ce *Monde libertaire*). Son état s'est considérablement aggravé : 13 kg perdus, une tension de 10,6, le pouls est descendu à 60. Dans la région de Laon et Prémontré, plus personne n'ignore ce problème.

Le gréviste de la faim de Prémontré, c'est le sujet de conversation autour de la table familiale, aux comptoirs des bars de la ville et l'objet de discussions de groupes sur les marchés locaux. Et ce malgré le boycott systématique de l'Union et de l'Aisne Nouvelle,

deux des trois quotidiens locaux (voir *Monde libertaire* n° 668).

Le comité de soutien ne ménage pas ses efforts, et c'est mille affiches qui ont été collées sur les murs et panneaux de la région ces jours derniers. De plus, FR3-Picardie couvre correctement l'événement lors des actualités régionales. On peut dire que la tentative d'étouffer l'affaire relève du plus cuisant échec pour les notabilités et les autorités de tutelle, qui avaient choisi de couvrir les abus du sieur Imbert.

Lors du dernier conseil municipal de la ville de Laon, un conseiller attirait l'attention des élus sur « la situation humaine de quelqu'un qui réclame le droit et l'application de la Justice », c'est donc en ces termes que le problème est posé désormais, et il devient très difficile pour la préfecture d'évacuer la question.

L'attitude de la préfecture

La préfecture avait réquisitionné un médecin du Centre hospitalier de Laon, pour suivre l'état de santé de Dominique qui menait son action dans la Maison des associations de Laon. Ce dernier ayant prévenu le préfet des risques de dégradation rapide pouvant intervenir après 35 jours de grève de la faim, un arrêté a été pris et Dominique vit arriver sur le coup de midi 5 blouses blanches accompagnant un minicar du Samu.

Bien que n'ayant pas demandé cette hospitalisation, notre camarade fut emmené au C.H.S. de Laon, où le directeur en personne vint lui souhaiter la bienvenue. Ce transfert, compte tenu de l'heure et des travaux en cours dans la ville haute, produisit un embouteillage assez conséquent, et ce ne fut pas un transfert incognito. La télévision s'en faisait l'écho, le soir même.

Situation critique

Reste que la situation devient de jour en jour plus critique et appelle une solution autant énergique qu'urgente. Nous appelons chacun des lecteurs à faire de son mieux pour soutenir cette action contre l'arbitraire et l'injustice. Dans ce contexte de démobilisation, sa lutte n'en prend que plus d'éclat et force le respect.

Ceux et celles qui le connaissent, tout en regrettant qu'une nouvelle fois il mette sa vie en jeu, savent bien que Dominique mènera sa lutte jusqu'à ce qu'il ait gain de cause. Le préfet de l'Aisne doit le savoir aussi. Vous pouvez lui téléphoner au 23.20.11.11 poste 8000, pour lui demander de faire vite. Vous pouvez aussi envoyer des télégrammes au ministère de la Santé, pour exiger qu'un frein soit mis aux abus de pouvoir de M. Imbert, nouveau Sire de Prémontré.

Gr. Anizy-le-Château.

MARSEILLE

A l'ombre du chœur des partis

QUE Brassens, jamais avare de partager ses chansons, me pardonne le plagiat, mais à Marseille le mouvement anti-Le Pen s'est abrité du soleil à l'ombre des partis. Or, les partis, c'est bien connu, ça n'a pas de cœur. Tous ces braves gens prirent donc, le 13 juin, une insolation qui les rendit indisponibles pour le 14. Triste époque qui cherche dans les appareils de la politique un parasol.

Pas de manifestation

Manifeste un autre jour que Le Pen pour éviter de lui donner en direct un bon coup de pied au cul, se mettre à des milliers pour assurer l'engraissement des députés présents et à venir, le chœur des partis a fait plus qu'une ombre, une éclipse.

Imaginons la scène : le dimanche 14 juin, devant le Parc Chanot, quelques vaillants, dont nous fûmes, sont là pour éviter tout incidents, c'est-à-dire toute ratonnade. REMPLAÇONS ces égarés, cré vains dieux, par la foule de la veille ren-

dant hommage sur le Vieux-Port à Jospin, Juquin et consorts. Qu'obtenons-nous ? Un mouvement populaire qui cesse enfin de jouer à cache-cache avec Le Pen pour lui dire en face, et dans la rue, le retentissant *merde* qu'il mérite.

La Canebière ainsi pleine pour encenser l'autel planté tout en bas. Quelques anars, quelques compagnons, vociférant du drapeau noir audit autel, refusant de toute leur voix de faire le jeu des sous-chefs à la gauche du père, sous prétexte d'enfoncer les sous-chefs de la droite du même père. Sous-chefs du Diable que savez-vous d'un quartier, d'une ville, qui accrochés aux grilles d'un parc, eût démontré à Le Pen qu'on ne badine pas avec l'amour et la liberté ?

Le 13, certes, nous a porté malheur. Mais qu'a fait Jeanne d'Arc, déçue des prières, pour passer tout un 14 en tête-à-tête avec ce sire ? Pour attaquer ce train, les C.R.S., hélas ! ne les ont pas reçus, les Sioux d'Apt, les Apaches de Tou-

louse en quête d'un S.C.A.L.P., les anars d'ici, les isolés d'ailleurs.

Fraternité ?

Qu'on se souvienne seulement que Libertad, de son côté, n'avait même pas besoin de marcher sans béquilles pour gueuler aux politiciens son désir de vivre sans fonder de pouvoir. Des béquilles, il s'en servait pour frapper. Les Marseillais ont préféré frapper un grand coup dans l'eau le samedi, pour aller s'y baigner le dimanche. Quand l'affront national aura décidé de jeter l'anti-France à la mer, ils iront faire, la veille, pour l'en empêcher, des pâtés de sable sur la plage. Z'ont pas honte ?

Ce que n'avait pas prévu ce brave Clément, c'est que quand nous en serions au temps des cerises, les cerisiers seraient de gauche. Et le soir, amis lecteurs, le Cours Belsunce, que vous commencez à connaître (1), vil venir nos braves Indiens, nos rares scalpeurs, tenter une dernière danse, pour que, quand même, au cas où ça « péni-

tions signataires de cette fraternité-là, combien pouvaient trouver une voix, avec un « x » ou avec un « e », non inféodée à la voix de quelqu'un d'autre.

Sous l'éteignoir des élections où est la démocratie qui gueule ? Elle est l'otage de l'appareil d'Etat. Sa fraternité, elle l'a prouvé, ne vaut que pour les journées ensoleillées. Elle ne vaut rien les jours de « pen ».

GÉRARD

(Gr. libertaire de Marseille)

(1) Voir les Monde libertaire précédents.

LE PEN-JOSPIN

Nous ne sommes pas dupes !

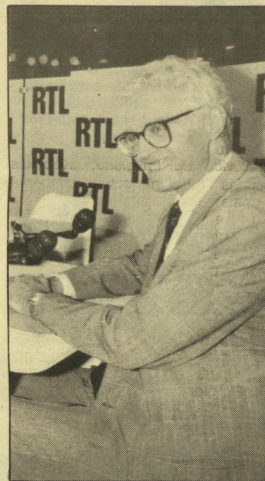
Nouveauté dans le paysage politique français : enfin un débat Jospin-Le Pen, à la radio (dommage, c'est moins spectaculaire qu'à la télé), sur R.T.L. lundi 21 juin. On est loin du temps où les socialistes quittaient les plateaux télévisés les soirs de résultats électoraux, à l'arrivée de la bête immonde.

Alors, pourquoi ce débat ? Rappelons qu'il a été organisé à la demande de Jospin. Qu'avait-il de si important à nous dire ? Que Le Pen, c'est une logique dangereuse : la France est malade, elle trouve des boucs émissaires, ou les exclut. Merci, on n'y avait pas pensé. En fait, Jospin n'était là, bien sûr, que pour pratiquer son métier, le racolage électoral, devant un concurrent de son parti à la course présidentielle.

Au-delà du discours humaniste, sur les valeurs diamétralement opposées dont se réclament l'un et l'autre, restent les faits. Jospin, dans son numéro de ratissage électoral, les met lui-même en avant : ce sont les socialistes qui ont défendu l'installation des Euro-missiles, qui ont commencé à expulser massivement les immigrés clandestins. Il aurait pu ajouter : qui ont rouvert les camps de rétention, et ont limité le droit de regroupement familial. C'est en grande partie à cause de ces mesures, que maintenant la droite peut aller plus loin encore, et que Le Pen peut surenchérir.

Alors ne tombons pas dans le piège de l'antifascisme de discours, démenti par les actes, tendu par les socialistes en mal d'électeurs. C'est en agissant concrètement et en s'organisant avec tous ceux que le Front national veut exclure de la société, que nous pouvons construire le rapport de forces nécessaire contre Le Pen, pas en glissant un bulletin dans une urne.

DENIS



Chevaliers de Roubaix : quelle noblesse ?

ROUBAIX, c'est plus de 100 000 habitants, dont 22 000 étrangers. Roubaix, c'est plus de 17% de chômeurs, un des taux les plus importants de France. Roubaix, c'est 4 800 logements situés dans les courées (1), réputées pour leur insalubrité... Roubaix, c'est 30% de ses emplois perdus entre 1974 et 1984. Donc... Roubaix, c'est aussi un score supérieur à 20% aux cantonales de 1985 pour le Front national, score qui s'est confirmé lors des échéances électorales suivantes. Roubaix, c'est enfin une des premières milices privées, dont le slogan proclame : « *Moi je protège les papis-mamies* »...

Roubaix : ses Chevaliers...

Née en 1982, l'association présidée par B. Dewaele (chauffeur de taxi) avait pour but de pallier « l'inefficacité » de la police (municipale, nationale), de protéger « la veuve et l'orphelin » et de « faire régner un climat d'insécurité parmi les délinquants » (2). La gangrène a trouvé en Roubaix un terrain favorable à son développement par le relais des commerçants, de papis et de mamies, et grâce à la bienveillance (active) des organes répressifs (3).

Le recto est caritatif, le verso est répressif. D'un côté, l'association (4) organise des voyages sur la Côte d'Opale, pour reconforter les victimes (sic), met en place des parkings surveillés (payants !), remplace les portes fracturées (gratuitement pour les adhérents !), installe le « bip qui sauve » et distribue en bon chrétien — bien avant Coluche — des repas gratuits. Elle se porte également partie civile dans les procès.

D'un autre côté, et sans se cacher, les plus ardents de ses militants patrouillent armés de walkies-talkies en liaison directe avec leur Q.G. et donc avec les flics. Un réseau de caméras, dans les rues commerçantes, complète le qua-

drillage « préventif » de la cité, et même maintenant de la métropole : des sections locales apparaissent (5).

Le jeune est surtout visé, quand il est bronzé et qu'il semble oisif, donc sujet à risque ; voire dangereux pour la société honorable des Chevaliers de Roubaix. Leur programme est constitué de six points, pour soigner (et guérir !) les six maladies qui frappent les jeunes, les autres : « La petite délinquance quotidienne ; la délinquance par obligation parentale ; la délinquance de groupe ; la délinquance par vol, recèle et revente ; les effractions, menaces, rodéos ; la drogue ».

Leurs solutions sont simples (simplistes) : plus de C.R.S. (« hommes de dissuasion armés ») : une étude du coût de la délinquance permettant de prouver (1) qu'il n'en coûterait pas plus aux contribuables de payer des flics supplémentaires et de créer des centres fermés pour les mineurs (6).

Nouveau cheval de bataille

Quadriller, dépister, réparer, voyager cela ne suffit pas et « l'insécurité sociale » aidant, l'association voit ses effectifs grossir. Elle se lance dans une vaste campagne réclamant l'ouverture de prisons pour jeunes. Elle organise aussi une « marche » pour la sécurité le 21 juin... qui ressemble à s'y méprendre à un contre-appel des diverses manifestations immigrées. Cette marche vise à désigner les jeunes Maghrébins (et leurs parents) comme boucs émissaires, fauteurs de troubles, emmerdeurs publics ; c'est une fois de plus une mise à l'écart de toute une frange de la population.

Scalper un mouvement si « honorable » semble difficile actuellement à Roubaix. En effet, lorsque l'extrême droite s'empare du domaine social et caritatif, il devient difficile d'opposer une résistance et une dynamique autre qu'épidermique et ponctuelle. L'apparition des « Chameliers de

Roubaix » (à l'initiative de « Texture et Miroir », lors de la manif multicolore du 24 mai, à Roubaix, en est un exemple. La volonté de faire entendre une autre voix, à travers une soirée d'information (vidéos-débats), à l'initiative d'associations, en est une autre (7).

Il faut en finir avec la logique de l'insécurité qui porte les « Chevaliers de Roubaix » à vouloir faire imposer des quotas d'immigrés dans les immeubles, les quartiers, la ville... la France. L'insécurité, à Roubaix comme ailleurs, c'est le chômage, des logements avec des loyers dérisoires (car en ruines) qui transforment les courées en ghettos. C'est résultat d'une politique camouflée des quotas, pratiquée par les communes voisines (circulaire H.L.M. refusant les logements aux familles dont le nom a une consonnance étrangère)...

L'insécurité, c'est la précarisation d'une part de plus en plus importante de la jeunesse en particulier. L'insécurité, c'est accepter que la vie d'une cité soit réglementée et contrôlée par des chevaliers d'un « ordre nouveau ».

Gr. «Humeurs noires» (Lille)

(1) Courées : groupe de maisons avec une cour intérieure commune, où les patrons logeaient leurs ouvriers dès le XIX^e siècle.
(2) Voir les déclarations de Pasqua contre les terroristes... de tous poils et de toutes nationalités.

(3) On y trouve de tout : C.R.S., brigade mobile, police municipale et nationale, brigade canine... Ou sont les civils ?
(4) Association respectable ! Vingt T.U.C. employés et plus de 2 000 adhérents.

(5) D'où une nouvelle appellation de l'association : « Les Chevaliers de Roubaix et de la métropole ».

(6) Nouvelles gueules noires.

(7) Collectif des travailleurs sociaux en formation, Comité de chômeurs de Lys-lès-Lannoy et Hem, « Otages », Réseau Solidarité, et la Fédération anarchiste sur Lille.

« L'Athénéo » vivra

DES gens bien intentionnés ont attaqué le local anarchiste de Clermont-Ferrand, « L'Athénéo », dans la nuit du 18 au 19 juin 1987. Ces personnes devaient être bien renseignées, car elles ont pénétré à l'intérieur du local après avoir enfoncé une porte condamnée qui n'est pas visible de la rue. Alors il est difficile de croire que ce sont des gens de passage qui ont fait le coup, affirmation émise par la station FR3 régionale.

Le local de « L'Athénéo » n'a jamais connu depuis fort longtemps un aussi grand bouleversement. Les casseurs se sont acharnés sur les archives qu'ils ont éparpillées dans toute la salle. La bibliothèque fut renversée, les livres jonchaient un sol imbibé de colle et d'huile, car ils avaient amené avec eux un seau de colle et un bidon d'huile utilisés dans certaines entreprises. Ceci renforce l'hypothèse d'un acte prémédité.

Pourquoi ces papiers ont-ils été éparpillés de la sorte, pourquoi des éléments inflammables ont-ils été répandus dans la salle ? Voulait-ils faire de « L'Athénéo » un immense autodafé, au risque de brûler les appartements du dessus ? F.R.3. régionale a déclaré qu'ils avaient été dérangés dans leur acte décisif. Bref, le local n'a pas brûlé, mais a subi de nombreux dégâts sur le plan historique. Des archives introuvables du mouvement anarchiste et auvergnat risquent de disparaître.

Il n'y a pas tellement de différence entre ce qui s'est passé cette nuit et une photo de 1920 représentant la destruction d'un café de la Maison des syndicats par les fascistes italiens, publiée dans le *Monde libertaire* n° 667. Il faut se demander pourquoi ces vandales ont mis tant d'ardeur à saccager le local. Il est vrai que les anarchistes de Clermont-Ferrand sont de méchants provocateurs. Ils se sont permis de mettre au grand jour, dans une vitrine grillagée, la première page du *Monde libertaire* du 11 juin 1987. Cette première page a-t-elle provoqué le dédicé chez les fascistes, qui d'habitude ne font même pas de mal à une mouche (bien entendu si elle est française) ?

Cette supposition personnelle, pas gratuite, doit montrer que le fossé n'est pas très grand entre ce qui a précédé 1922 et 1933 et les événements d'aujourd'hui. Cette destruction bruyante n'a provoqué aucune réaction des locataires du dessus. La police n'a été prévenue que le lendemain matin. Au lieu de trouver du papier sentant l'huile et la mauvaise colle, les policiers auraient bien pu découvrir des corps carbonisés.

Ces gestes de vandalisme, ressemblant aux procédés historiques du fascisme, prendront toujours plus d'importance si la majorité des citoyens continue à se vautrer dans sa lâcheté républicaine. Et dire qu'en 1988, ces mêmes iront voter pour demander plus de sécurité. Mais le cœur de « L'Athénéo », au 8 rue de l'Ange, même saccagé, même dépouillé de tout son héritage culturel et historique, criera toujours liberté.

Gr. Mikhailis-Kaltezas, G.A.E.L., C.N.T.-A.I.T., U.A.

NOUVELLES DU FRONT

• **Mieux que Tapie !** Quelle est l'entreprise française qui emploie 559 184 personnes, possède 254 882 hectares et 6 091 immeubles (« Journal officiel » du 14 mars 1987) ? Vous avez deviné, il s'agit bien de l'armée française...

• **Le Rassemblement national pour la vérité sur les « accidents » à l'armée vient d'éditer une plaquette (5 F, port non compris) résumant quelque 40 dossiers d'accidents ayant coûté la vie à 96 personnes. Irresponsabilité de certains militaires, non respect des normes civiles de sécurité... l'armée n'est jamais coupable ! Elle partage avec le milieu la même loi du silence, alors pour en avoir plus :** Yvon Miossec, B.P. 1123, 76016 Rouen cedex.

• **Transparence et restructuration (suite).** Le premier secrétaire du P.C. de la région de Moscou a récemment dénoncé chez les responsables militaires russes « la fidélité aux méthodes périmées, l'allergie à la nouveauté, le mépris de la dignité humaine, la suffisance, l'autosatisfaction, la mentalité de petit bourgeois, le favoritisme, le caprice personnel, l'élitisme », etc. Ces qualités ne sont-elles pas pourtant essentielles pour faire carrière au sein de l'armée ?

• **Un Américain, vivant en Australie, a été arrêté à son arrivée aux Etats-Unis par la police militaire. Venant voir ses parents, il avait oublié que 17 ans plus tôt il désertait du Viêt-nam. L'armée, non ! Peut-être ne sait-elle pas que la guerre est terminée ?**

• **Paroles, paroles... Craignant un accord de destruction des armes chimiques, le représentant français à l'O.N.U. a proposé le maintien « de stocks de sécurité, limités, homogènes et vérifiables » pendant 10 ans. Mais c'est par sécurité et purement défensif, comme tout le monde l'aura compris. Pas plus de 1 000 à 2 000 tonnes, promis, juré.**

• **Autant en emporte le vent. Le Rafale sera construit, vendu c'est autre chose... Les Européens n'en veulent pas et l'aéronavale française, qui aurait préféré le F.16 américain, se fait tirer l'oreille. Tant pis, car Dassault est ravi (Serge, pas le père) : c'est 140 milliards de francs de commandes. Il en avait besoin, le pauvre, les bénéfices nets de sa société étant passés de 462 millions en 1985 à 293 millions en 1986. Capitalistes et syndicalistes sont contents : il s'agit quand même de la défense d'au moins 800 emplois.**

• **L'armée de terre française soigne son image de marque. Après les spots, très bien faits, à la télévision en avril et mai, une autre campagne aura lieu en septembre. Pages de publicité dans les grands magazines nationaux, messages ciblés, campagne de recrutement dans la presse jeune et régionale, marketing téléphonique... il s'agit de bien se vendre !**

G.H

LOGEMENT

Les réquisitions ont commencé

HIVER 1986 : incendies criminels, expulsions en masse. Alternatifs et « anti-racistes » de tout poil se ruent dans « le soutien aux sinistrés » ; les incendies seraient le fait de criminels racistes.

Face à cette logique restrictive apparaît le « comité des mal-logés », pour nous le problème des incendies, qu'ils soient criminel ou dus à la logique du profit, n'est pas dissociable de la question du logement prolétaire à Paris. Quelle est la différence entre un incendie allumé par un nazi fasciste pour le compte d'un propriétaire, et celui provoqué par un court-circuit électrique dans un immeuble qu'on laisse volontairement se dégrader, tout en continuant à encaisser les loyers ?

Les effets et les causes

Pour nous les incendies criminels ne sont qu'un des effets — certes le plus spectaculaire — d'une politique globale qui met la logique de rentabilité maximale au-dessus des vies humaines. Dans l'Est parisien, XI^e, XII^e, XVIII^e, XIV^e, XX^e arrondissements, la restructuration bat son plein. Dans ces quartiers, les habitations qui sont édifiées n'offrent plus à la spéculation foncière la possibilité d'un profit suffisant.

Le prix des loyers que les propriétaires pourraient prélever pendant des années ne représente pas (et de loin) la valeur marchande du terrain. Offre et demande, loi du marché, loi du Capital : il faut virer les prolétaires, investir dans de vastes projets de construction de luxe, « les Champs-Elysées de l'Est parisien ». On expulse, on rase et on reconstruit pour la bourgeoisie.

Possibilités d'actions

Comment lutter ? Comment refuser d'être spolié de la richesse que nous créons par notre travail, d'être jeté à la rue — et même parfois aux frontières pour les camarades immigrés. Au quotidien, il y a les immeubles qui sont laissés à l'abandon, les expulsions, les coupures d'eau, d'élec-

tricité, etc. Cas par cas sont créés des comités d'immeubles.

Comme dans cet immeuble du XIV^e, où il fallu lutter pour récupérer l'argent extorqué à des familles africaines par de faux propriétaires (sans passer par la justice ni la police). Puis s'opposer physiquement aux barres de fer des nervis envoyés par le vrai propriétaire, au commissaire du quartier (à qui il a fallu rappeler les lois qu'il est censé appliquer : pas d'expulsion sans jugement).

Alors actuellement nous avons obtenu l'arrêt des expulsions, le maintient dans les lieux avec un

jugement en bonne et due forme ? Il n'est pas encore dans nos forces d'empêcher toute expulsion, mais par quartier nous pouvons regrouper toutes ces situations. Organiser la solidarité, réouvrir des logements vides quand c'est possible.

Mais il ne s'agit pas, pour nous, de réclamer le maintien dans des taudis. Nous devons nous battre pour éviter que la situation n'empire, mais à long terme nous avons d'autres perspectives.

Le 1% patronal, le 0,1% immigré, les impôts c'est nous qui finançons les logements sociaux, ils nous reviennent de droit. Sur le

férent organiser la solidarité autour de ces cas exemplaires, nous renforcer autour de cette initiative

Ouvrir une brèche

Au procès intenté par l'office des H.L.M. contre les 2 familles qui réquisitionnent, nous étions 70 personnes mobilisés en solidarité un jour de semaine, alors que les membres du comité travaillent. En tenant compte de la force de la répression (risque d'expulsion du territoire pour « trouble à l'ordre public », pour les camarades étrangers), nous créons une brèche



loyer de 600 F. Ailleurs pour obtenir la réouverture d'un compteur d'eau, nous avons dû occuper le service de l'hygiène, avec les gens de l'immeuble concerné mais aussi des habitants d'autres immeubles venus en solidarité.

Agir avant qu'il ne soit trop tard. Empêcher le pourrissement de chaque situation par la création de comités d'immeubles, fédérer ces comités entre eux. Organiser la solidarité à travers des actions concrètes. Utiliser quand on le peut les lois bourgeoises qui régissent les rapports entre propriétaires et locataires.

Mais, il y a des situations dans lesquelles on ne peut rien faire, combien de familles expulsées par les flics au petit matin après un

seul XX^e arrondissement plus de 400 H.L.M. vides. Dans le centre de Paris toute la vermine politique, du fils du ministre Balladur au directeur de la Banque de France, eux se sont vu attribuer des logements « sociaux ».

Sinistrés, mal-logés, habitants des taudis, d'hôtels meublés, de foyers. Unification de toutes les situations particulières sur une revendication commune. Attribution des H.L.M. à ceux qui en ont besoin, pour y arriver aujourd'hui une arme : la réquisition.

Nous réquisitionnons, depuis le mois d'avril, 2 appartements H.L.M., dans une cité ouvrière, au 140, rue de Ménilmontant. Il nous aurait été possible d'en ouvrir 20 ou 30 d'un coup, nous avons pré-

che dans laquelle nous nous engouffrons toujours plus nombreux, déterminés, jusqu'à obtenir des logements décentes, pour tous, sans discrimination.

Populariser nos luttes, expliquer la situation, s'affronter aux propriétaires, à la justice, nous regrouper par quartier, par comité d'immeuble, tel sont les activités du comité aujourd'hui. Isolés nous ne sommes rien, regroupés, unis et organisés nous pouvons créer un rapport de force sur le terrain du logement.

Comité des mal-logés

Comité des mal-logés, permanence tous les dimanches de 11 h à 13 h au 67, rue des Vignoles, Paris XX^e (M^o Avron ou Buzenval).

EXPULSIONS

101 Maliens : 2 = 50 Mauriciens ?

APRÈS le charter de 101 Maliens, les expulsions continuent, Pasqua ayant d'ailleurs annoncé son intention d'utiliser des trains en cas d'expulsion massive... Si à la fin de l'ère socialiste on comptait environ 400 expulsés par mois, au début de l'année 1987 ce chiffre est passé à 600/700 expulsés mensuels. Mais avant de revenir sur ces chiffres qui cachent la même réalité sordide, arrêtons-

nous sur l'expulsion de 50 Mauriciens en mai dernier.

Tout a commencé par une rumeur circulant au sein de la communauté mauricienne de Paris, qui annonçait que la Préfecture de Nanterre régulariserait la situation des travailleurs clandestins. Beaucoup de Mauriciens se présentèrent ainsi à la Préfecture et à la Direction départementale du travail. Bien entendu, cette rumeur était sans fondement

et certains fonctionnaires (avec beaucoup de zèle) s'empressèrent de signaler les personnes en question à la police...

Une cinquantaine de clandestins — travailleurs particulièrement exploités de part leur situation — se retrouvèrent donc en camp de rétention avant d'être expulsés par petits groupes. Si la presse n'en a guère parlé, c'est évidemment que l'actualité se faisait ailleurs, à Lyon par exemple où Barbie sert d'épouvantail.

Signalons tout de même la position prise par les organisations syndicales et politiques de gauche. Horrifiées devant de telles pratiques, elles reconnaissent néanmoins leur situation irrégulière mais voulaient faire fléchir le gouvernement en lui demandant d'adopter une position humanitaire... La gauche, ayant mis en situation d'hors-la-loi un certain nombre d'immigrés travaillant en France avec sa célèbre loi sur la régularisation des clandestins, a aujourd'hui beau jeu de critiquer un gouvernement de droite qui ne fait que poursuivre ce qui était sa politique ! Consensus, nous voilà...

On comprend mieux pourquoi il y a eu « rétention » d'information concernant ces expulsions de la part de pas mal d'organisations. La C.I.M.A.D.E. a connu cette affaire par l'intermédiaire d'une famille mauricienne, alors que d'autres organisations étaient au courant depuis longtemps. Souhaitaient-elles régler seules le problème et garder tout le bénéfice d'une éventuelle régularisation ou bien étouffer l'affaire ?

Alors que fin mai on parlait encore de 50 Mauriciens à défendre, depuis une semaine ceux-ci étaient expulsés par paquets de dix... Les humanistes crient, et pendant ce temps la caravane passe. S'il est évident que la France « terre d'asile » sait bien se débarrasser de ses « mauvais » immigrés, il n'en reste pas moins que seule une mobilisation massive contre ces expulsions répétées pourra faire cesser ce va et vient tragique.

De toutes les manières, les politiques de gauche comme de droite nous ont amplement prouvé que grâce à eux, la situation actuelle ne pouvait qu'empirer !

Imbra CELSART



ESPAGNE

Elections et terrorisme

Le 10 juin, les électeurs espagnols étaient conviés à élire pour la première fois des députés au Parlement européen. Pour faire bonne mesure, se sont déroulées simultanément les élections municipales et l'élection des députés aux treize parlements autonomes qui symbolisent la décentralisation à l'espagnole.

Situation politique

Malgré une telle inflation de scrutins, la confusion la plus complète continue de régner dans les milieux politiques, en application du principe « qui perd gagne ». Elections européennes d'abord : le parti socialiste reste, et de très loin, le premier parti d'Espagne ; il recueille le double des voix de son suivant immédiat, Alianza Popular. Mais ces deux partis souffrent d'une érosion considérable de leur électoral, au bénéfice, en partie, du centre (l) de l'ex-ministre franquiste Adolfo Suarez et de la coalition « Gauche Unie » (Izquierda Unida), derrière laquelle tente de survivre le parti communiste.

Elections régionales un peu partout, les partis régionalistes et indépendantistes gagnent du terrain ou maintiennent leurs positions. Au Pays basque la coalition Herri Batasuna, très liée à l'E.T.A., confirme son implantation populaire. Enfin, aux élections municipales, les socialistes perdent la majorité absolue dans un nombre considérable de grandes villes, dont Madrid. Les vainqueurs sont donc en baisse sensible, et ceux qui progressent restent distancés.

Morosité...

D'où la morosité ! Il faut noter d'ailleurs que cette nouvelle farce électorale n'aura vraiment pas mobilisé l'enthousiasme des foules. Un signe caractéristique : l'agitation sociale renaissante ne s'est pas ralentie à l'occasion des scrutins. Après Puerto Real, c'est à Euskalduna (entreprise de Bilbao) que des heurts violents ont eu lieu.

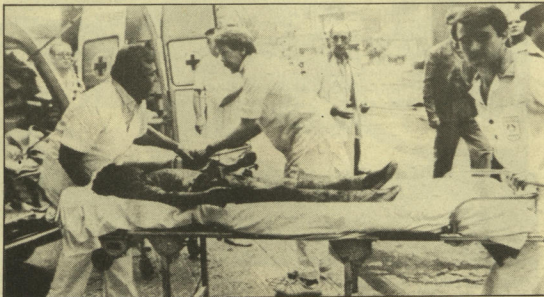
Et peut-être est-ce là l'enseignement majeur de ces élections : de pactes sociaux en trahisons, les partis de gauche (P.C. et parti socialiste) ont perdu l'essentiel de leur crédit ; s'ils restent très présents dans la vie électorale (surtout le P.S.), c'est avant tout parce qu'en face, au centre et à droite, subsiste un personnel politique très marqué par le franquisme (et déchiré par des luttes internes) dont personne ne veut.

C'est dans ce climat de morosité politique et d'agitation sociale

croissante que s'est produit l'attentat du supermarché Hipercor de Barcelone. Les 17 victimes de cette boucherie aveugle ont immédiatement été utilisées pour former une « union sacrée » derrière les politiques dans leur « lutte contre le terrorisme ». Air connu : se reporter à l'automne 1986 en France ou aux années 70 en Italie...

Si l'on sait que dans l'heure qui a précédé l'explosion de la bombe, la police, le journal *Avui* et la direction du magasin ont reçu des coups de téléphone concordants annonçant l'heure et le lieu de l'explosion, et que personne n'a bougé (pas de fouille sérieuse, pas d'évacuation du magasin), on peut sérieusement se demander si des petits malins n'ont pas voulu gérer politiquement le terrorisme en faisant un « deuxième tour » des élections...

A.M.F.



Une boucherie aveugle.

GRANDE-BRETAGNE

Les piquets menacés par la loi sur l'ordre public

En septembre dernier, en Ecosse, les employées de la firme Ardbride — entreprise de confection vestimentaire, dont le plus gros client est « Laura Ashley » — ont voté la grève, en réclamant de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Deux jours après, elles étaient licenciées. Des piquets se sont organisés pour dénoncer ces 21 licenciements. A Manchester, en mai, les premiers piquets furent tenus devant un magasin « Laura Ashley » ; la police est intervenue et a menacé d'appliquer cette fameuse loi liée à l'ordre public (1), parce qu'ils placardaient des affiches sur la boutique. La police leur a spécifié que de toute façon, de quelque manière qu'ils agissent, s'il y avait plainte du propriétaire du magasin, ils tombaient sous le coup de la loi !

Les 21 employés licenciés ont maintenant quitté leur syndicat, le T.G.W.U., à cause de son manque de soutien pendant les huit derniers mois. Pendant ce temps, la direction de « Laura Ashley » a répandu le bruit qu'il n'y avait plus de conflit, mais cette basse tactique a échoué et les piquets ont continué devant les magasins. A la suite de cela, la direction de « Laura Ashley » a menacé de rompre le contrat avec la firme Ardbride. Le patron d'Ardbride avait offert de l'argent aux grévistes, pour qu'elles arrêtent leur lutte. Sa dernière offre fut de leur proposer de les réintégrer et de réadhérer à leur syndicat, mais avec la paie et les conditions de travail d'avant le conflit. Toutes ces propositions ont été refusées par les grévistes.

Les piquets devant les magasins « Laura Ashley » se sont beaucoup popularisés et ont pris plus d'ampleur, non seulement en Grande-Bretagne mais aussi au plan international. Les membres du D.A.M. (2) lancèrent un appel au soutien international, et des piquets furent organisés en R.F.A., en France, à New York et dans d'autres villes importantes. Se manifestèrent également des protestations de l'O.V.B. (Pays-Bas), et les militants du Workers Solidarity Movement organisèrent aussi des piquets à Dublin.

Ces 21 femmes ont besoin de soutien et maintenant plus que jamais : deux d'entre elles ont perdu leur logement, taute de ne pas avoir payé le loyer. Ecrivez-leur : Anna Druggan, 28 A Montgomery Street, Ardrossan, K.A. 22 8 E Q, Ecosse, Grande-Bretagne (3).

Monique FIGAROL

(1) Loi votée après la lutte de Wapping pour restreindre le droit de manifestation, criminaliser les acteurs des luttes ouvrières, et augmenter la répression en cas de conflits sociaux.

(2) Section anglaise de l'A.I.T.

(3) Cet article a été rédigé d'après les informations de Black Flag n° 171.

CORÉE DU SUD

La matraque avant les Jeux Olympiques

Les affrontements entre forces policières et opposants au régime sont en ce moment particulièrement vifs à Séoul, la capitale sud-coréenne. Tout cela ne date pas d'aujourd'hui et si l'on en croyait

les grands médias il ne se serait pratiquement rien passé cette année dans les rues des grandes villes sud-coréennes alors qu'elles n'ont jamais désempé de manifestations.

Le reste est affaire de conjonctures : ce mois-ci, ce sont les dernières pratiques anti-démocratiques de l'actuel président Chon Du Wan pour désigner son successeur Rô Dae Wu, une auto-désignation accomplie malgré les promesses de réforme constitutionnelle et donc électorale, qui ont relancé le mouvement oppositionnel.

Les deux leaders du nouveau parti démocratique, les deux frères ennemis Kim Young Sam et Kim Dae Jung attendent leur heure. Ils bénéficient d'une certaine aura populaire et, surtout, du soutien des démocrates américains. Ils commencent néanmoins à être discrédités par leur arrivisme, décidément trop voyant, et par leurs manœuvres politiciennes.

L'Eglise sud-coréenne, minoritaire mais très activiste, joue ouvertement la carte oppositionnelle sur le modèle philippin. Si à la base elle constitue indéniablement un espace de liberté relatif, il est clair que sa stratégie au sommet obéit à des motivations géo-

politiques : récupérer le magot tiers-mondiste avant qu'il ne lui échappe par l'aveuglement de dictateurs jusqu'au-boutistes dangereux.

Mais l'opposition est beaucoup plus large que ces deux forces. Elle est massive, ancrée dans les consciences, parce que trente ans de dictature, ça suffit ! Elle est électrisée par un nationalisme farouche, la partition du pays coréen restant une déchirure au sein d'un peuple déjà martyrisé par la colonisation japonaise et en proie aux appétits chinois, russes et américains.

L'expression actuelle de cette opposition est tributaire du récent boom économique, lequel modifie la donne et, partant, l'avenir.

Deux analyses sont possibles : ou bien les étudiants — qui forment le gros des manifestants — n'expriment que leurs inquiétudes de futurs cadres dirigeants bannis par un régime politiquement dépassé et vivant mal une société confucéenne sclérosée (un peu à l'image ce que qu'on été les Mai 68 européen, américain et japo-

nais) ; ou bien ils incarnent la tête d'un iceberg qui plonge au cœur d'une classe ouvrière révoltée parce que réprimée, interdite de syndicalisation réelle et mal payée. L'alliance étudiants-ouvriers qui s'est réalisée lors de la Commune de Kwangju en mai 1980 montre un chemin possible.

Dans l'immédiat, il est impossible que les Jeux Olympiques de Séoul se déroulent en 1988 comme s'il ne se passait rien, comme si les geôles n'étaient pas remplies de prisonniers d'opinion (au sud : 6 400 arrestations en 15 jours, comme au nord), comme si les régimes dictatoriaux du nord et du sud n'avaient pas fini par se mettre d'accord pour se partager les miettes olympiques parce que les impératifs géopolitiques l'exigent, comme si les enfants de Onsan ne mouraient pas, victimes d'une pollution leur laissant la peau pleine de trous et la colonne traversée par des éclairs de douleur, à quelques kilomètres des stades où les athlètes feront jouer le saillant de leurs muscles.

MII SCHAEFFER

IRLANDE DU NORD

La lutte continue !

En réponse au massacre de huit volontaires de l'I.R.A. par les forces de l'ordre dans la petite ville de Loughgall (cf. M.L. n°664), le 8 mai dernier, les réactions de la population républicaine des ghettos d'Irlande du Nord ne se sont pas faites attendre. Elles se sont manifestées, comme à l'accoutumée, lors des enterrements de ces militants, et ne sont pas sans rappeler celles de la population noire d'Afrique du Sud (la réponse du Royal Ulster Constabulary, gendarmerie locale, est à la hauteur).

Le R.U.C., avec l'aide de l'armée, a assiégé les logements des familles des victimes pour essayer de négocier avec elles l'organisation de funérailles strictement privées. Ensuite, les forces de l'ordre ont essayé de séparer les cercueils de l'assistance, puis de détourner le cortège du parcours prévu pour empêcher qu'il se transforme en manifestation antibritannique. Leur prétexte est bien sûr l'apparition à chaque cérémonie de volontaires de l'I.R.A. en uniforme, tirant des salves d'honneur pour leurs camarades défunts et disparaissant aussitôt parmi la population.

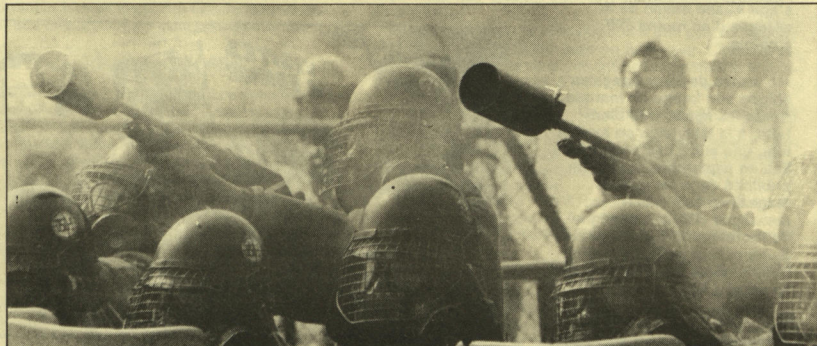
Depuis 1969, date de la reprise de l'activité armée de l'I.R.A., les funérailles sont l'occasion pour toute une population de descendre dans la rue, enfants compris. De nombreuses personnes ont été tuées par les tirs de balles en plastique ou en caoutchouc, et le plus souvent des enfants. Ces meurtres participent à une stratégie de la terreur, non contre l'I.R.A., mais contre toute la population républicaine afin de ne pas la laisser occuper la rue. A l'enterrement de Einbare Mac Kenna, militant tué par l'explosion prématurée de sa bombe durant une attaque contre le R.U.C., le 6 mai dernier, deux personnes ont été sérieusement blessées.

Cette stratégie britannique de terreur, dans le but d'isoler la population républicaine de l'I.R.A., a toujours échoué. Lors des dernières élections dans les six comtés d'Irlande du Nord, le Sinn Féin (branche politique de l'I.R.A.) a obtenu 40% des voix de cette communauté.

Si la réunification de l'Irlande ne saurait être considérée comme une fin en soi pour les révolutionnaires, à commencer par les anarchistes, seul le départ des Britanniques et la destruction du pouvoir sectaire de Belfast pourra mettre fin à la répression la plus terrible qu'ait à subir une population d'Europe occidentale.

Lee GORDON

Sources : Direct Action n°40.



AUSTRALIE

Les travaillistes attaquent les travailleurs

Nous vous présentons cette semaine des extraits de l'interview de Dave Kerin, syndicaliste australien, militant du B.L.F. (Builder's Labour's Federation, syndicat du bâtiment).

Celle-ci est parue dans *Direct Action* et a été réalisée par un membre de l'A.S.F. (Anarcho-Syndicalist Federation). Les lecteurs anglophones pourront se référer aux numéros 35 et 37 de *Direct Action* (en vente à la librairie du Monde libertaire).

Relations internationales

— *Direct Action* : Qu'est-ce que l'annulation des inscriptions ?

— **Dave Kerin** : L'annulation des inscriptions a été pour la première fois suggérée en 1983 par le journal *Economist*, afin de guider Bob Hawke (Premier ministre travailliste australien) vers le moyen le plus sûr de manier le mouvement syndical.

On pouvait y lire qu'il devait mettre les syndicats à sa remorque, sans quoi le jeu de la libre entreprise et du libre marché ne pourrait plus fonctionner — par exemple, on cesserait d'investir en Australie —, et qu'il devait annuler les adhésions de l'aile la plus militante du mouvement syndical.

On n'y apprenait que la radiation n'était pas suffisante : il faut s'assurer que le syndicat annulé est bien « cannibalisé » (c'est-à-dire criminalisé et condamné par le mouvement ouvrier lui-même). La radiation a simplement visé à nous éloigner des décisions du tribunal d'industrie, fédéral et d'Etat, qui décide des salaires et des conditions de travail. Ce qui est finement joué.

Cela signifie que nous pouvons négocier directement avec les employeurs. Mais la « cannibalisation » nous atteint réellement, alors que l'Australian Labour Party (Parti travailliste australien) va vers ses agents dans le mouvement syndical en disant : « Bien, dans tout cela il y a un pouvoir et de l'argent pour chacun de nous (avoirs du B.L.F.), nous les voulons ; vous ne les aimez pas ; la police ne les aime assurément pas et la Master Builder's Association (organisation patronale du bâtiment) ne les aime pas. Alors allons-y ! ».

Par ce procédé nous étions aussi criminalisés, nous avons subi en moyenne 3 ou 4 arrestations chaque jour.

— **D.A.** : Est-ce que l'annulation des inscriptions vous empêche de fonctionner comme syndicat ?

— **D.K.** : Non, même sous une loi capitaliste, nous avons encore le droit de libre association. Trois arrestations par jour prouvent que nous sommes criminalisés, mais nous nous battons ; en ce moment, avec les plombiers, nous sommes les seuls à lutter sur notre lieu de travail.

Dans l'Etat de Victoria a été ajouté à l'« Acte de radiation du B.L.F. » le droit de séquestrer biens et avoirs du syndicat. Pour la classe ouvrière, il n'y a rien de nouveau. Mais le décor est franchement unique. Dans le mouvement syndical australien le B.L.F. fut toujours un fer-de-lance, les travailleurs ont reculé d'une attitude passive à la crainte du patron.

Dans notre industrie, avec un cycle de 4 années de croissance et de faillite, nous avons été cassés par les assauts du patronat. Pour compenser cela, nous avions besoin d'un syndicat fort. Aussi, au début des années 70, nous avions en moyenne un décès par mois, depuis la radiation, nous sommes revenu à ce schéma.

A Sydney, l'an passe, à cause de cette histoire, il y a eu 26 morts dans le B.L.F., toutes dues à différents « accidents ». Une des choses les plus coûteuses pour le patronat est ce que nous appelons conditions de travail, et qu'ils nomment marge de

manœuvre restreinte (telles que les conventions de sécurité, etc.).

J'ai parlé à des compagnons anglais, qui ne pouvaient pas croire les bonnes conditions et les salaires que les travailleurs avaient obtenus ici — ils se sont durement battus pour ! Mais il faut attendre un gouvernement travailliste pour porter de telles attaques au B.L.F. Le gouvernement libéral (conservateur) nous avait aussi interdit, en 1974, lors de la « contestation verte » (opposition aux projets de destruction des espaces verts urbains, des immeubles historiques et des habitations ouvrières des quartiers populaires), mais nous nous étions multipliés.

Quoi qu'il en soit le gouvernement travailliste avec ses relais dans



les syndicats était capable de diviser les forces syndicales par le haut, grâce à sa « radiation » — à partir d'aujourd'hui « cannibalisation ».

J'ai passé cette année à parler aux portes des boîtes des autres industries, et nous n'avons pas rencontré d'opposition (au B.L.F.) dans aucune d'elles.

— **D.A.** : Alors y-a-t-il aussi opposition de l'Australian Council of Trade Unions (Conseil australien des syndicats) ?

— **D.K.** : L'A.C.T.U. a joué un rôle réactionnaire. Ils sont intimement liés au parti travailliste, dans l'arrière-boutique duquel ils ont fait leur éducation, ils ont appris la politique du cynisme dans l'association de la jeunesse travailliste — ils l'admettent eux-mêmes. Cela se traduit par le fait qu'ils pourraient nous « cannibaliser ». Sous un gouvernement conservateur (Parti libéral), ils n'auraient jamais agi de la sorte. Il y aurait eu opposition totale du reste du mouvement syndical.

L'A.C.T.U. prétend que nous sommes irréalistes, que notre socialisme ne s'accorde pas avec le capitalisme moderne. Leur corporatisme et leur vision du monde ne laissent aucune place à notre type de syndicat, qui mandate de simples ouvriers. L'A.C.T.U. trouve cela effrayant.

— **D.A.** : Qu'essaie de faire le B.L.F. en ce moment ?

— **D.K.** : Nous disons que l'adhésion syndicale n'est pas la solution. Le fait est que le patronat a trouvé deux syndicats, le Building Workers Industrial Union (B.W.I.U. : Syndicat industriel des travailleurs du bâtiment) et la Fire Fighters Association (F.E.D.F.A. : Association des pompiers et conducteurs d'engins fédérés) prêts à trahir leurs camarades, et à prendre nos membres avec la complicité de la police.

Je l'ai constaté, entreprise par entreprise, il suffit que les flics viennent sur le lieu de travail ; les représentants du B.W.I.U. et de la F.E.D.F.A. entrent avec eux ; le patron est là avec l'inspecteur du ministère du Travail. Si ils refusent de s'inscrire dans un autre syndicat, nos membres et leurs délégués sont arrêtés et inculpés pour infractions à la loi et tentative de voie de fait. Le patron dit à chaque employé d'abandonner le B.L.F. et de rejoindre le B.W.I.U. ou le F.E.D.F.A., sinon il est licencié.

nes affaires de l'entreprise. Pour en bénéficier, les travailleurs doivent attendre d'avoir 55 ans. Vu que dans ce schéma ils en profitent dès qu'ils ont quitté l'industrie, le sens commun est dans notre action.

— **D.A.** : Vois-tu un moyen pour subvertir ce processus de radiation, et pouvez-vous espérer la solidarité des travailleurs syndiqués des autres industries ?

— **D.K.** : Le seul moyen de subvertir l'annulation des adhésions est de la priver de sens, c'est-à-dire que les travailleurs prennent un plus grand ascendant sur leur travail et dans les syndicats. L'adhésion est une diversion. Nous avons entendu le slogan : « si vous ne gagnez pas dans votre travail, vous ne gagnez pas devant le tribunal ».

— **D.A.** : A propos de tribunaux, l'Australie est depuis longtemps considérée comme le meilleur exemple indépendant au-dessus du mouvement syndical.

— **D.K.** : Il vous faut regarder la situation économique. A la différence de beaucoup de pays européens, qui devinrent les remparts

de fourniture à Geelong qui obtint une augmentation de 12 dollars, le patron s'inclina.

Alors, le sanglant B.W.I.U. s'y opposa, il dit non, cela va contre l'accord. Le tribunal supprima l'augmentation après l'avoir validée. Dans les 2 ou 3 prochaines années, je crois que les mauvais jours (des Australiens en lutte, dans ce cas une lutte industrielle intense) vont commencer. Le système d'arbitrage n'a pas d'avenir. Il sera même ignoré. Ce sera un béni-oui-oui, c'est-à-dire ce que les libéraux disent qu'il est déjà. Or s'ils essaient quoi que ce soit, il y aura conflit ouvert par dessus l'arbitrage.

— **D.A.** : Que penses-tu de la stratégie à adopter si les libéraux mettent la main dessus ?

— **D.K.** : Je pense que se sera un progrès que de le rendre effectivement un béni-oui-oui. Je prévois des problèmes si le gouvernement proteste. Le facteur déterminant sera le climat économique.

L'Australie se décape aujourd'hui, pendant une dépression, et le style de vie que les travailleurs avaient gagné (on ne leur a pas donné) en subira les conséquences. Nous allons être repoussés sur les ressources syndicales qui font défaut actuellement : traiter chacun en compagnon, agir en solidarité avec ses voisins et ses collègues. Nous sommes faibles en ce domaine, car le consommateur est contraint d'agir autrement.

A moins d'établir un retour historique (par exemple aux groupements de soutien des grèves) entre nous, sur le lieu de travail et d'habitation, nous allons droit au naufrage.

Un nouveau venu serait pardonné s'il a l'impression que l'Australie possède une vaste classe moyenne. La réalité est que l'Australie a traversé une période pendant laquelle des avantages furent conquis dans le travail, pour améliorer la qualité de la vie qui est notre droit et à laquelle beaucoup d'entre nous aspirent comme à un minimum.

L'ensemble du logement, de la santé et de l'éducation, etc., est meilleur que dans beaucoup de pays européens — bien que de nombreuses communautés ouvrières et immigrantes restent désavantagées. Alors que les différences de classes étaient moins prononcées qu'en Angleterre, cet état de faits commence à changer.

Le thatchérisme a été appliqué par un gouvernement travailliste, utilisant de faux arguments, comme la récession mondiale et le marché économique, pour justifier des coupes dans le travail et les façons de vivre, aussi bien que contre des organisations de travailleurs.

Déjà dans certaines parties de l'Australie, comme le Queensland, la grève a été criminalisée. Pour mettre en vigueur davantage de contrôle, le Parti travailliste a tenté d'introduire de strictes vérifications d'identité. De proches relations stratégiques avec les Etats-Unis, et le fait qu'une part croissante de l'exploitation des richesses, et même la meilleure part, est laissée aux compagnies des Etats-Unis, du Japon et d'Europe, menacent le bien-être de la classe ouvrière. Les dirigeants du mouvement travailliste, l'A.L.P. et l'A.C.T.U., sont en bonne position pour tenir à distance toute résistance.

Ils savent que ladite période d'expansion a contribué à éroder la tradition de solidarité de classe. Le seul moyen pour aller de l'avant est une reprise de l'aide mutuelle dans l'industrie, dans la communauté solidaire ainsi que le réveil des traditions syndicales, qui constituent une bonne partie de l'histoire industrielle d'Australie. Des syndicats comme le B.L.F. et nos compagnons de l'A.S.F. ont la tâche d'aider à faire renaître ces pratiques.

(Traduit du dernier « Direct Action »)

MARX-BAKOUNINE

Lutte de libération nationale et révolution sociale

LES controverses et polémiques à propos des luttes de libération nationale ne datent pas d'aujourd'hui. Dès l'apparition des idées révolutionnaires, les positions entre les anarchistes, Bakounine entre autre, et Marx étaient inconciliables.

« Une mission historique »

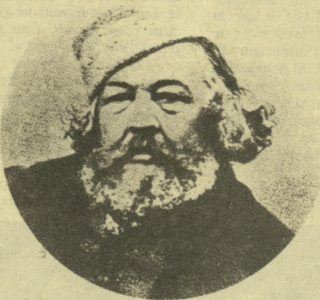
Pour Marx et Hegel, certains peuples ont à mener une « mission historique ». C'est ainsi que Marx écrit le 13 janvier 1849 un long texte à propos de « la lutte des Magyars » : « Résumons-nous, en Autriche les Allemands et les Magyars ont en 1848, comme d'ailleurs depuis 1 000 ans, pris l'initiative d'aller dans le sens de l'histoire. Ils représentent la révolution. Les Slaves du Sud, depuis 1 000 ans, à la remorque des Allemands et des Magyars, n'ont réclamé en 1848 leur autonomie nationale que pour écraser la révolution allemande et magyar. Ils représentent la contre-révolution. »

En toute logique, les peuples minoritaires sont voués à la disparition : « Il n'y a pas de pays en Europe qui n'abrite dans quelque coin un ou plusieurs débris de peuple, résidus de vieilles populations qui furent refoulées et asservies par la Nation qui devint plus tard le facteur de l'évolution historique. Ces restes de nations impitoyablement écrasées comme dit Hegel par la marche de l'histoire, ces débris de peuples sont et resteront jusqu'à leur total anéantissement et à la dénationalisation les soutiens de la contre-révolution ; toute leur existence n'est-elle pas déjà un défi à la grande révolution historique ? Tels sont en Ecosse les Gaëls, en France les Bretons, en Espagne les Basques et en Autriche les Slaves du sud-panslaviste qui ne sont qu'un débris de peuples résultant d'une révolution extrêmement confuse ». La conclusion ne manque pas de piquant. « La prochaine guerre mondiale ne fera pas disparaître de la surface du globe seulement les classes et les dynasties réactionnaires, mais aussi la totalité des peuples réactionnaires. Et ce sera un progrès ».

En 1855, durant la guerre de Crimée, Marx récidive dans le journal *Neue Rheinische Zeitung* : « La grande presqu'île du sud de la Save et du Danube, ce territoire merveilleux à la grande malheur d'être habité par un conglomérat de races et de nationalités les plus disparates sans que l'on puisse dire laquelle est la moins apte au progrès et à la civilisation : slaves, grecques, roumaines, arnautes au nombre de 12 millions assujettis par un million de Turcs. Et jusqu'à ces derniers temps on était en droit de se demander si, de toutes ces différentes races, les Turcs ne sont pas les plus qualifiés pour avoir l'hégémonie qui ne peut évi-

demment être exercée, dans cette population mélangée, que par une seule nationalité ».

De par sa théorie, Marx détermine donc les peuples révolutionnaires et réactionnaires à partir de certains critères. Dans sa réponse à l'écrit *L'appel aux Slaves* de Bakounine, il en conclut que : « Sauf les Polonais, les Russes, et peut-être les Slaves de Turquie, aucun peuple slave n'a d'avenir pour la simple raison qu'il manque à tous les autres Slaves les conditions les plus élémentaires : historiques, géographiques, politiques et industrielles de l'indépendance et la vitalité. Nous savons maintenant où sont concentrés les ennemis



de la Révolution : en Russie et dans les peuples slaves de l'empire autrichien ».

A l'occasion du conflit entre Washington et Mexico, Marx prend parti en faveur des Etats-Unis et justifie ainsi le colonialisme, étape indispensable pour accéder à la mondialisation des rapports marchands : « Les Etats-Unis et le Mexique sont deux peuples souverains, deux républiques. Comment se fait-il qu'entre ces deux républiques qui, selon la loi morale, devraient être unies par des liens fraternels et fédéraux, se soit déclarée une guerre à cause du Texas et que la volonté souveraine du peuple américain ait repoussé à une centaine de miles plus avant des frontières naturelles en raison de nécessités géographiques, commerciales et stratégiques ? Bakounine reproche-t-il aux Américains de faire une guerre de conquête qui porte assurément un coup dur à la théorie fondée sur la justice et l'humanité mais qui est conduite uniquement dans l'intérêt de l'humanité ? Est-ce un malheur si la riche Californie est arrachée aux Mexicains paresseux qui n'en savaient que faire ? Si les éternels yankees, grâce à l'exploitation des mines d'or de là-bas, accroissent les voies de communication, con-

centrent sur la côte du Pacifique en quelques années une population dense et un commerce en expansion, créent de grandes villes, ouvrent des lignes maritimes, établissent une voie ferrée de New York à San Francisco, ouvrent pour la première fois l'océan à la Civilisation et pour la troisième fois dans l'histoire donnent une orientation nouvelle au commerce mondial. L'indépendance de quelques Californiens ou Texans espagnols peut en souffrir, la justice et autres principes moraux peuvent être blessés : est-ce que cela compte en face de telles réalités qui sont le domaine de l'histoire universelle ? »

Hengels était du même avis puisqu'il écrit : « La conquête de l'Algérie est un événement important et de bon augure pour le progrès de la Civilisation ». La marche de l'histoire serait irréversible. Qu'importe les massacres, les déportations, les destructions puisque c'est la loi de l'humanité... La propagation du capitalisme à l'échelle mondiale était donc considérée comme un progrès. Marx ne reconnaissait pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Son soutien à certaines luttes de libération nationale n'était aucunement un principe mais variait uniquement selon ses appréciations et analyses selon le « matérialisme historique » qu'il avait établi lui-même.

Fédéralisme et révolution sociale

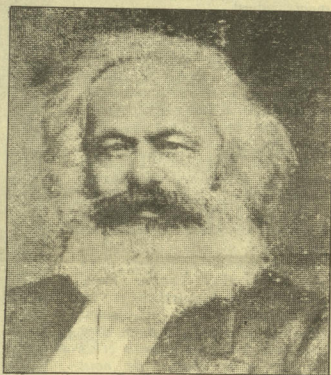
Bakounine, en totale opposition avec Marx, n'a que faire des prétendues « lois historiques ». Pour lui, il s'agit de se battre sans attendre contre tous les pouvoirs. Il ne plaçait pas de priorité entre les concepts lutte de libération nationale et révolution sociale, mais tentait d'unir et de concilier les deux. Dans son *Appel aux Slaves*, Bakounine n'a pas hésité à condamner certaines de leurs attitudes et activités « Qui a bombardé Prague ? étaient-ce des Hongrois, des Italiens ? Non, c'étaient des Slaves, uniquement des Slaves ! ».

En mars 1872, il reproche à la jeunesse slave de s'être profondément pénétrée de cette maudite idée, toute germanique de l'Etat ». Un an plus tard, dans son dernier écrit *Etatisme et Anarchie*, il réaffirme ses positions : « Nous sommes l'ennemi juré du panslavisme autant que du pangermanisme » et condamne de nouveau les tendances étatistes qui se manifestent parmi les Slaves, qui conduiraient non à une libre fédération mais à « un grand Etat slave aboutissant à un vaste esclavage pour le peuple slave ».

Bakounine pense qu'« il faut réduire le soit-disant principe de nationalité, principe ambigu, plein d'hypocrisie et de pièges, principe d'Etat historique, ambitieux, au principe bien plus grand, bien plus simple et le seul légi-

time, de la liberté : chaque individu ou corps collectif, étant ou devant être libre, a le droit d'être lui-même, et personne n'a le droit de lui imposer son costume, ses coutumes, sa langue, ses opinions et ses lois. Voilà à quoi se réduit dans sa sincérité le droit national. Tout ce qui va au delà n'est point la confirmation de sa liberté nationale propre, mais la négation de la liberté nationale d'autrui ».

« La révolution aura pour but unique et suprême l'émancipation réelle, politique, économique et sociale du peuple... et ne pourra se faire en dernier lieu que par le peuple. Toutes les autres questions religieuses, nationales, politiques ont été complètement épuisées par l'histoire, il ne reste qu'une seule question, dans laquelle se résume toutes les autres et la seule désormais capable de remuer les peuples : la question sociale. Que toute soit-disant révolution, soit d'indépendance nationale, comme le dernier soulèvement polonais ou comme celui que prêche aujourd'hui Mazzini, soit exclusivement politique, constitutionnelle, monarchique ou même républicaine... sera un mouvement rétrograde, funeste, contre-révolutionnaire ».

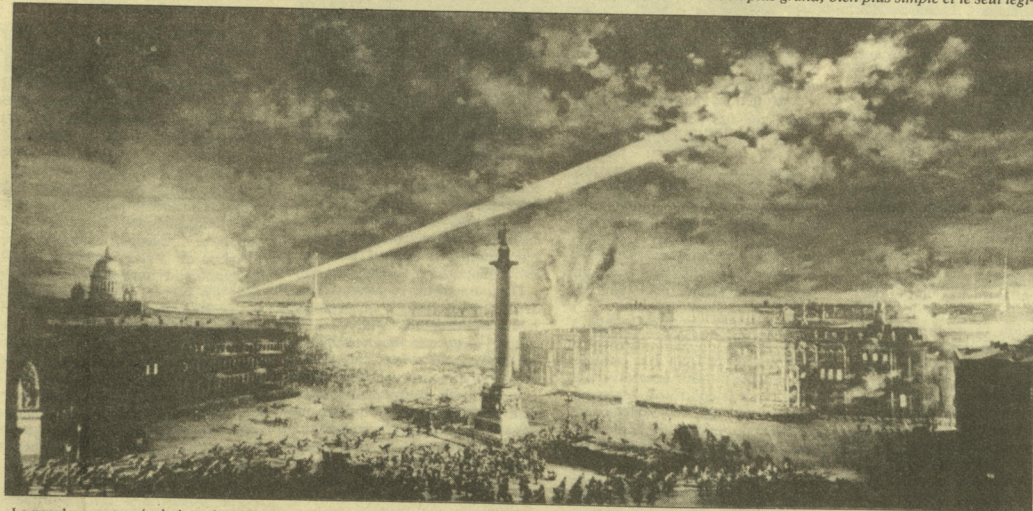


D'autre part, il se déclare résolument fédéraliste : « Toute nation, petite ou grande, toute province et même à la rigueur toute commune comme tout individu, ont le droit absolu et inaliénable de disposer d'elles-mêmes, de s'organiser intérieurement et de s'allier avec qui elles veulent, à leurs risques et périls. Si elles s'organisent mal, réactionnairement, elles en souffriront dans leur intérieur et auront pour ennemis toutes les organisations libres. Si elles s'isolent dans leur indépendance, elles se priveront de tous les bienfaits, de tous les secours, de toute la protection de la solidarité. Et ne croyez pas qu'elles aboutissent à leur liberté. Une province, par exemple, qui pour telle ou telle raison voudrait s'isoler au milieu d'une nation pourrait s'obstiner et se passionner jusqu'à la révolte, si contrairement à sa fierté et son droit on voudrait la forcer à rentrer dans l'unité nationale. Mais si on la laisse dans la tranquille jouissance de son isolement capricieux, portée par la force des choses, par ses intérêts et ses besoins matériels, intellectuels et sociaux, elle reviendra elle-même bien vite dans l'union ».

A propos de *L'appel aux Slaves*, Marx écrivait : « Justice, humanité, liberté, égalité, fraternité, indépendance : nous n'avons rien trouvé d'autres dans le manifeste panslaviste que ces catégories plus ou moins morales qui, certes, sonnent bien mais n'ont aucun sens dans le domaine historique et politique ». Il pensait avoir élucidé les mystères des lois de l'humanité. Si à son époque, certains peuples se dirigeaient dans le sens de l'histoire, la classe ouvrière, elle-même, avait un destin particulier : instaurer le communisme après la victoire finale du prolétariat au niveau mondial.

Mais voilà, si ce « déterminisme historique » n'était qu'une vue de l'esprit, que resterait-il si ce n'est des principes humanistes et révolutionnaires ?

JEAN-CLAUDE (Gr. Kropotkine)



Le peuple « contre-révolutionnaire » prenant le Palais d'Hiver.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

THÉÂTRE

« Architruc »
de Robert Pinget

Architruc est le roi. Il a tout un royaume à lui ; il a aussi un ministre : Baga, et un cuisinier. Architruc vit essentiellement dans son lit, et il s'ennuie ; apparemment, son seul plaisir paraît de manger, mais son ministre le rationne, les finances ne semblent pas très bonnes...

Architruc ne sait que faire de son pouvoir. C'est tellement absurde, le pouvoir. Mais il faut tout de même passer le temps, se distraire, se divertir. Que faire ? Voyager ? Oui, mais pour quoi faire ? Ce monde n'est-il pas totalement absurde lui aussi ? Quoi qu'il en soit, il y a le jeu : il y aura toujours le plaisir ludique. Architruc va ainsi deman-

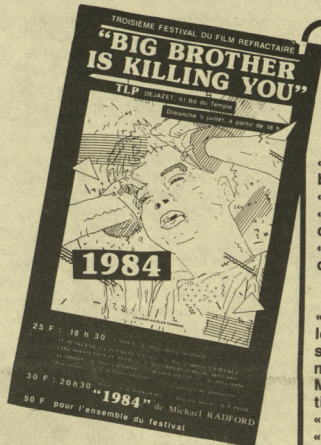
der à Baga de se déguiser, de jouer un rôle, et lui donnera la réplique. Mais le pouvoir est aussi un jeu et, de nouveau, c'est la comédie du pouvoir qui se trouve représentée, toujours avec toute son absurdité.

Les situations absurdes, comme les caricatures, prêtent à rire. On sait bien qu'elles montrent aussi quelque chose de vrai et éventuellement de crucial. Architruc, avec son air innocent, le démontre à sa façon.

A propos de jeu, un petit détail a son importance : contrairement à ce que croient certains, des comédiens peuvent être à la fois jeunes et bons. Ils sont trois à en donner la preuve.

G.L.

Théâtre du Lucernaire : 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Chaque soir à 21 h 15 sauf dimanche.



Programmes
de Radio-Libertaire

Jeu 2 juillet

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : les gens obscurs du Chicago blues, avec un auditeur invité Emir (seconde partie le 9 juillet).
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : les femmes en Afrique.
« Si vis pacem » (17 h 30 à 19 h 30) : compte rendu du procès d'Eric Hébert, avec comme invité Andrée Michel.
« Jazz en liberté » (22 h 30 à tard la nuit) : les absents des festivals de l'été (suite).

Vendredi 3 juillet

« H. comme hasard » (12 h 30 à 14 h) : Lucie, Maurice, Michel et les autres... Trois quarts de siècle d'histoire de France à partir de souvenirs vécus ou familiaux, par des personnes d'origine modeste qui ont subi et même, pour certaines, fait l'histoire : Mme Lucie, concierge à Paris ; Maurice Joyeux, militant révolutionnaire ; Michel Ragon, poète, romancier, critique d'art.
« L'invité quotidien » (19 h à 21 h) : le code de la nationalité.
« Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : émission du groupe Malatesta ; l'actualité de l'anarcho-syndicalisme en France et la C.N.T.F.

Samedi 4 juillet

« Chronique syndicale » (12 h 30 à 14 h 30) : les anarcho-syndicalistes de la F.A. font le point des luttes avant les vacances.
« Epsilon » (16 h 30 à 19 h) : les musiques du temps présent.

Dimanche 5 juillet

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : présentation du groupe écossais « Boys of the lough », vedette du festival de Saint-Chartier (Indre).
« Rouge profond » (20 h 30 à 22 h 30) : François Coguant et Christophe Lemaire, de la revue « Starfix », sont invités. Les « psychokillers » sont à l'ordre du jour : à vos fourchettes !

Lundi 6 juillet

« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : revue de presse, allergies solaires.
« Radio libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : les derniers événements terroristes en Espagne et leurs retombées sociales.

Mardi 7 juillet

« Music-Hall » (10 h à 12 h) : l'émission du Théâtre libertaire de Paris.
« La clé de 13 » (20 h 30 à 22 h 30) : l'émission de « La clé de 13 » aura lieu chaque semaine au long du mois de juillet.

NOTE DE LECTURE

« Les Cahiers du Doute »

LES mouvements sociaux de l'automne-hiver semblent bien loin, et pourtant, qui se souvient des espoirs soulevés ?

Sans vouloir mythifier outre mesure des événements qui sont restés malgré tout « circonscrits » à des secteurs bien délimités, l'explosion du désir égalitaire, la lutte contre la sélection, le besoin de socialisation qui les ont accompagnés, ont sonné comme un cinglant démenti vis-à-vis des différents discours consensuels.

Devant une offensive gouvernementale qui remettait en cause non seulement des « revenus » mais « l'ensemble des garanties qui déterminent des conditions de vie », la réponse des étudiants d'abord, des cheminots ensuite a été directe et explicite.

Pour avoir fait preuve dans le feu de l'action de capacités remarquables d'auto-organisation, pour avoir refusé délibérément les tentatives de récupération politicienne, la portée et l'enseignement de ces

mouvements va bien au-delà des simples revendications « corporatives » qui les avaient motivés. Aujourd'hui, avec ce recul minimal du temps, il est possible et nécessaire de s'interroger tant sur les limites que sur les perspectives ouvertes par les luttes. Mais aussi sur le rôle des syndicats, l'avenir des mouvements, etc.

Il y a là autant d'interrogations-réflexions auxquelles se livrent « avec plaisir » les amis du doute dans le premier numéro de la toute nouvelle publication « Les Cahiers du Doute » entièrement consacrés aux mouvements en question.

Ces caractères, comme le précisent les auteurs, sont issus de la rencontre de quelques amis venus d'itinéraires divers « mais pas si différents que ça, qui s'étaient fixés comme objectif de conserver un esprit critique dans la période de passivité et d'anesthésie sociale des années 80 ».

Libertaires, les auteurs des « Cahiers du Doute » le sont tous,

mais à leur manière, qui n'est pas forcément la nôtre... mais, qu'importe ! car nous partageons leurs interrogations et leurs espoirs.

« Nous n'ouvrons pas ici une nouvelle boutique ou une nouvelle chapelle », soulignent-ils, « nous ne proposons rien d'autre qu'une contribution à la critique de ce monde, des interrogations sur toutes les certitudes. Et nous aimons la devise du vieux grand-père — douter de tout. »

Enfin, pas tout à fait puisqu'ils ne doutent pas de l'essentiel « notre luxe à nous, passionnant et exquis, est de croire que le monde est à refaire ».

Comment ne pas les encourager ?

M.G. (Groupe Varlin)

En vente à la librairie du Monde libertaire, 25 F, 84 pages.

NOTE DE LECTURE

Sur les manifestations
du mouvement étudiant

NE confondez pas la commission de la Ligue des droits de l'homme et les deux commissions d'enquête parlementaires, toutes trois nées à la suite des manifestations de novembre et de décembre 1986.

La première s'est efforcée de rechercher la vérité sur les violences : appels à témoins, auditions, collecte de documents écrits ou filmés, etc. Les deux autres s'intéressent à la « préparation et à l'organisation » des manifestations de novembre et de décembre 1986 et à la « préparation des événements ».

Le rapport présenté par la L.D.H. comprend une double chronologie des événements, une relation des manifestations, des violences et de leurs suites judiciaires, et surtout de nombreux témoignages et documents. Dimensions internes, mais mépris fondamental vis-à-vis du mouvement lycéen et étudiant, volonté d'affrontement, cynisme : le rapport met en évidence l'attitude du gouvernement. Il montre aussi la bestialité de la police : violence allant jusqu'à la mort, arrestations, pressions, volonté nauséabonde d'humilier et de rabaisser ses victimes. De tous les témoignages sur les violences, il ressort que la police organise le désordre, celui qui tue et salit.

Pourtant, le rapport néglige les liens entre les « casseurs » (notamment ceux que les médias ont montré, le visage dissimulé et un signe de reconnaissance jaune bien en vue, présents sur tous les points « chauds ») et la police. Cette lacune indique les limites de ce rapport.



légéaient les provocateurs contre le service d'ordre étudiant (2).

En résumé, ce rapport vaut surtout pour ses témoignages.

L. Déhache

(1) Ce rapport a été publié par les éditions La Découverte (Paris, 1987). En vente à la librairie du Monde libertaire, 85 F.

(2) Témoignage d'un étudiant nantais, Sébastien Rame, pp. 173 à 175.

NOTE DE LECTURE

« Itinéraire » : Durruti
une vie, une pensée...

UNE nouvelle revue libertaire éditée par des militants de la Fédération anarchiste vient de paraître. Son nom : *Itinéraire*, son pari : évoquer une figure qui a marqué son temps, dans des domaines aussi divers que la sociologie, la philosophie, la science, ou encore la littérature.

Bien évidemment, des personnages ayant appartenu au mouvement anarchiste trouveront ici une place de choix. Précisément, ce premier numéro est consacré à Buenaventura Durruti, témoin et acteur privilégié de cette tranche d'histoire qui a vu l'épopée révolutionnaire du peuple espagnol de 1936 à 1939.

Dans un mouvement oscillant entre le pôle individuel et le pôle collectif, les auteurs de cette revue s'attachent à dégager sans complaisance les forces et les faiblesses de cette explosion révolutionnaire venue secouer l'oppression séculaire du peuple espagnol.

Une fois dressée la biographie de celui qui devait incarner durablement l'esprit révolutionnaire, Abel Paz plante le décor dans lequel des millions de personnages révolutionnaires allaient se mouvoir : un système socio-économique sorti tout droit du moyen-âge, avec des maîtres-mots : coercition et exploitation ; en face une puissante organisation anarcho-syndicaliste : la C.N.T.

Nous plongeant au cœur même de la révolution, Claudio VENZA tisse la trame chronologique des principaux événements, tandis que Georges BALKANSKI met en évidence le versant constructif de cette révolution : les collectifs, leur mode de fonctionnement fédéraliste et autogestionnaire.

Comme à chaque fois que des événements révolutionnaires se bousculent aux portes de l'histoire, certains tournants se révèlent décisifs et viennent modifier radicalement le cours des choses ; ceux-ci sont évoqués successivement par Georges HOST à propos des milices et de leur militarisation, par Diego CAMACHO concernant le départ fatal de Durruti vers Madrid, et ses conséquences néfastes dans la stratégie militaire du camp républicain.

Enfin, José BOLUFER nous entretient du souci constant qui animait Durruti : l'organisation anarchiste, condition sine qua non de la viabilité et de la concrétisation du projet anarchiste.

Itinéraire ne prétend évidemment pas effectuer le tour de la question espagnole ; son mérite réside dans son habileté à poser les jalons de ce qui reste à bien des égards un moment unique et exemplaire dans l'histoire du mouvement anarchiste international.

PATRICIA

Prochain numéro à paraître : Sacco et Vanzetti. *Itinéraire*, en vente à la librairie du Monde libertaire, 30 F.

INTERVIEW

« Le code noir »

COMBIEN de Français, condamnant à juste titre le système de l'apartheid en Afrique du Sud, ignorent que leur pays est le seul à avoir codifié juridiquement l'esclavage ? Promulgué par Louis XIV en 1685, confirmé et aggravé en 1724, le code noir — réglementant l'esclavage aux Antilles et en Louisiane — ne fut définitivement aboli qu'en 1848.

Louis Sala-Molins, universitaire et auteur de « Le code noir, ou le calvaire de Canaan » (1), fait à ce propos le procès du Grand Siècle, des Lumières, des philosophes et des théologiens. Les extraits que nous vous présentons sont tirés de l'émission « A bâtons rompus » du 9 juin (Radio-Libertaire, tous les mardis de 20 h 30 à 22 h 30, sauf pendant les vacances).

Comité de rédaction

— Philippe : *Etait-ce la première fois qu'on codifiait l'esclavage ?*

— Louis Sala-Molins : Oui, c'était la première fois. La traite existait depuis longtemps... La traite est une vieille histoire, une très vieille histoire, je parle de la traite triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Elle existe pratiquement depuis le début du XVI^e siècle. Mais jusqu'à la fin du XVII^e siècle, jusqu'à Louis XIV, il n'y a jamais eu de codification. Il n'y a jamais eu de légitimation juridique d'un état de fait, d'une pratique qui était considérée comme scandaleuse, abusive (...).

— P. : *Alors, pourquoi un code de l'esclavage ?*

— L. S.-M. : La France, traditionnellement, culturellement et selon le code blanc est le pays des Francs. Un jeu de mots, qui a une incidence juridique très claire, prétend que l'esclave qui est asservi ailleurs se libère en touchant le sol français : le sol des Francs affranchit l'esclave. Voilà que tout à coup, parce que les Antilles sont là et qu'il faut y planter de la canne à sucre et toute sorte de choses, on va essayer de légitimer — malgré le code blanc — l'existence d'un statut qui était déjà complètement déconsidéré par l'intelligentsia...

— P. : *Les manuels d'histoire parlent du siècle de Louis XIV, de la révocation de l'Edit de Nantes, du siècle des Lumières, mais pas du code noir. Pourquoi ?*

— L. S.-M. : Le code noir est une monstruosité juridique au sens fort du terme. Non pas parce que c'est monstrueux au sens banal, mais parce que le code noir légitime l'illégitime, parce qu'il essaie de définir en bordure du code civil quelque chose qui serait considéré comme ne pouvant pas avoir accès à celui-ci. (...) C'est une telle aberration intellectuelle, une telle aberration juridique, dont les conséquences théoriques et pratiques sont tellement énormes, que la France — qui adore contempler du matin au soir sa propre vertu, que l'étranger nous jalouse — n'accepte pas d'intégrer à ses valeurs nationales ce code. L'année 1685 est celle de la réforme de l'Edit de Nantes et celle de la publication du code noir. Il y a deux ans, en 1985, chacun aura remarqué qu'en France les médias ont parlé et reparlé de l'Edit de Nantes (...). Il n'y a pas eu dans la presse française une ligne, pas une évocation du code noir ? Pourquoi ? (...) Je pense que la France d'aujourd'hui n'est pas encore convaincue que les noirs sont vraiment des hommes.

— P. : *En amont de la justification juridique, il y a une justification théologique, religieuse, qui explique le sous-titre du livre (« le calvaire de Canaan »)...*

— L. S.-M. : (...) Pourquoi le calvaire de Canaan ? Il faut quand même se rappeler l'histoire et la plaisanterie que l'histoire des idées a joué au continent africain. (Dans la Bible), après le déluge... il y avait Noé et les trois fils de Noé : Sem, Cham et Japhet. Noé plante une vigne. Le temps passe... il fait

du vin et se saoule. Selon certaines exégèses, Cham voit son père ivre, rigole et avertit ses frères. D'autres, beaucoup plus sérieuses, disent qu'il voit son père saoul, qu'il le sodomise et va le raconter à ses frères (...). Sem et Japhet trouvent cela vraiment « insortable », qu'il ait ri ou qu'il se le soit tapé (...). Quand Noé se réveille, ils racontent ce que Cham lui a fait. Noé prend une colère (...) et décide de faire son testament... Il annonce la bénédiction de Jahvé (Dieu) sur Sem et sur Japhet, et la malédiction de Jahvé sur Cham et son fils Canaan (...). Sem sera le chef d'un grand peuple, Japhet sera le chef d'un autre grand peuple et Cham et ses fils seront les esclaves des fils de Sem et de Japhet (...).

Nulle part dans la Bible on nous raconte que Cham est noir (...). Lorsque les exégètes s'en mêleront, lorsque les pères de l'Eglise s'en mêleront, lorsque le Moyen-Age s'en mêlera... un amalgame sera fait pour essayer de savoir qui sont les sémites, qui sont les japhétites et par conséquent, par la méthode des « résidus », qui sont les chamites. Les japhétites, c'est nous... les sémites ce sont les juifs et les musulmans, et Cham c'est celui qui prend les territoires du Sud. Alors, ce sera qui ? Puisque nous sommes à une époque où l'Afrique est encore inconnue comme continent... ce seront les Ethiopiens. Puisque Dieu ne fait jamais les choses à moitié, pour que chacun sache qui est Cham, qui est Japhet, qui doit être esclave et qui doit être libre, Dieu s'amuse à assombrir la peau des chamites (...).

Le mot d'esclave apparaît dans la Bible, pour la première fois, après cette affaire-là. De la création d'Adam et d'Eve jusqu'à Noé, le mot d'esclave, le concept, n'apparaît pas. Et notez que le mot d'esclave apparaît comme punition d'un péché. Les pères de l'Eglise, qui ne sont pas idiots et qui travaillent avec ce qu'ils ont sous la main, font tout de suite le rapprochement et disent que la liberté et la propriété sont créées directement par la divinité. Par contre, l'esclavage est une punition voulue par Dieu, lorsqu'il y a eu une perversion d'ordre naturel.

— P. : *Les historiens parlent généralement du code noir comme d'un adoucissement apporté au traitement des esclaves. Certains articles de ce code le laissent penser en première lecture. Le code noir n'a-t-il pas des aspects libéraux ?*

— L. S.-M. : (...) On peut imaginer des négriers blancs qui prennent un Noir en Afrique, deux, trois, un plein bateau... et qui les mettent au travail, qui les massacent, qui les flagellent, qui les coupent en morceaux ; quand ils ne sont pas contents (d'eux), ils les pendent (...). Le lecteur peut espérer qu'une fois (l'esclavage) codifié, les Noirs voyageront mieux, peut-être qu'on fera un tri plus humain à l'embarquement, que de l'autre côté les conditions de vie seront telles que l'officier du roi viendra demander des comp-

tes au négrier ou au colon lorsque ceux-ci seront pris en flagrant délit de donner la bastonnade ou de tailler (fouetter en ouvrant les chairs)...

(En fait), le code noir dira que lorsqu'on taille un esclave... 49 coups suffisent. On trouve des textes, à l'époque du code noir, où l'on raconte que les colons (...) taillent et retaillent pendant cinq jours de suite le même homme. On ne donnera pas 300 coups d'un coup, mais on le bastonnera tous les jours de la semaine... On dira que le code noir est très agréable, très gentil, très brave puisqu'il met des barrières à l'absurde (...).

Lorsqu'un Noir trouve que la plaisanterie a assez duré et qu'il essaie de se barrer (...), le code libéral, le code grandiose dit que la première fois qu'un marron (esclave en fuite) est retrouvé, il a les oreilles coupées. La deuxième fois, il a le jarret coupé, et la troisième fois il est pendu. C'est libéral ! Le négrier avait-il intérêt à perdre son esclave la première fois que celui-ci se barrait ? A mon avis, non ! Mais il n'y a pas que mon avis, il y a des archives... Le propriétaire des Noirs n'avait jamais intérêt à casser son outil de travail. Il préfère bastonner son esclave (...), plutôt que de devoir aller au marché pour en acheter un autre.

L'officier du roi, qui impose la pendo, est tellement mal reçu — durant la période du code — par les Blancs esclavagistes qu'ils constituent une sorte de mutuelle entre eux. Ils versent tous les ans une somme par Noir qu'ils ont effectivement. Le jour où l'officier du roi vient dire : « Je suis désolé, mais votre Noir c'est la troisième fois qu'il s'en va... alors je le pends », la caisse fonctionne et le colon est dédommagé. Il ne manque rien au système.

— P. : *Nous sommes à la veille du bicentenaire de la Révolution française. Montesquieu et Rousseau vont être mis au pinacle à cette occasion. Pourtant ton livre montre que les philosophes du siècle des Lumières acceptent le code noir : Rousseau parle de l'« inéfaillible esclavage »...*

— L. S.-M. : Il y a ici et là, de façon ponctuelle, des gens qui n'ont pas le prestige de Montesquieu ou de Rousseau, et je sortirai encore une fois les vieilles gloires hispaniques (...) qui ont réglé d'un point de vue théorique l'affaire, en disant : « C'est un brigandage colossal que de réduire en esclavage... parce que philosophiquement l'esclavage n'existe pas et qu'une sous-humanité n'existe pas ». Las Casas, toujours

lui (...), dit en 1530, donc 200 ans avant que Montesquieu ne fasse le beau : « Il ne peut y avoir et il n'y aura jamais de peuple qui ne puisse avoir sur lui-même l'exercice des trois souverainetés : la souveraineté monastique, c'est-à-dire de quelqu'un sur soi-même, la souveraineté domestique, c'est-à-dire être maître chez soi, et la souveraineté politique. »

Montesquieu, avec *L'Esprit des lois*, Rousseau avec le *Contrat social*, en plein siècle des Lumières, ne sont même pas fous de savoir ce qui a été produit théoriquement avant et se demandent tranquillement (...) si le Noir est un orang-outang, s'il est déjà un homme, s'il va le devenir, etc. (...) l'un et l'autre sont convaincus que les Noirs iront en s'hominifiant... Mais, en attendant, ils les cantonnent dans la bestialité. Alors est-ce qu'ils savent ? Oui, ils savent (...). J'ai lu ce que Rousseau écrit, quand il lui arrive de parler des Noirs... Montesquieu, de même. J'ai lu les bouquins que ces messieurs lisaient et j'ai découvert le code noir (...). C'est Labat, dans *Le voyage du Chevalier des Marchais en Guinée. Les voisines et à Cayenne* (Paris, 1731), qui tout d'un coup écrit : « voici le code noir » (...). Ils citent abondamment Labat, Du Tertre et d'autres...

(Montesquieu et Rousseau) se préoccupent des rapports des Blancs avec leurs monarques blancs, ils ne pensent pas avoir à s'occuper des rapports des Noirs avec leurs négriers parce que tout simplement ceux-ci, (à leur avis), n'ont pas atteint l'étape d'hominification à partir de laquelle on parle d'existence (...). Donc une cécité totale des Lumières devant un système qui se solde par des centaines de milliers, des millions de morts par famine, par détresse, par noyade, par bastonnade... l'intelligentsia française ne dit pas un mot !

— P. : *Un navire (de négriers) portait le nom de Jean-Jacques Rousseau.*

— L. S.-M. : Oui, il y en a eu un... c'est très curieux, du vivant de Jean-Jacques Rousseau. Il appartenait à une compagnie régulière, était fait et construit pour le commerce triangulaire. Un autre, d'ailleurs, portait le nom de *Contrat social* (...). Je pense, connaissant un peu l'époque, qu'il est impensable qu'il ne l'ait pas su. Et rien, rien du tout, pas un mot... Montesquieu écrit que l'esclavage n'est pas très joli en Europe, mais qu'ailleurs c'est merveilleux (...). Montesquieu va au-delà du code noir (...). Lorsqu'un Noir est « méchant », que la bastonnade et

la taille ne suffisent pas, le code noir dit que c'est à l'officier du roi de le tuer. Le maître fait ce qu'il veut, mais la décision de la mise à mort appartient à l'officier (...). Montesquieu, lui, écrit que si le maître doit tuer son esclave il faut qu'il y mette les formes pour que cela apparaisse comme une sentence, plutôt que comme un geste d'humeur. Voilà Montesquieu !

— P. : *Montesquieu est Bordelais. Y avait-il des liens économiques entre lui et le négoce bordelais ?*

— L. S.-M. : (...) Etant donné les avoirs de Montesquieu à Bordeaux et la façon dont le commerce triangulaire a une incidence sur l'ensemble du commerce — certains historiens évaluent à un tiers des échanges commerciaux ceux qui sont liés à la traite des Noirs —, il est très difficile de considérer que Montesquieu ait pu passer au travers. Ceci dit, je ne sais pas — si comme Raynal (2) — il avait effectivement des actions sur un bateau et touchait des dividendes de façon directe (...). Raynal est un personnage moins connu en France et pourtant la Révolution française l'appellera le « Père de la Nation ». Raynal est « le » défenseur français des Noirs (...).

Raynal et Diderot ont des mots terribles contre la traite des Noirs et ils touchent des dividendes (...). Condorcet écrit que le code noir est une loi horrible, une loi de fer et de sang qu'il faut jeter par dessus bord, que c'est une honte... Il faut libérer les esclaves. Très bien... alors il ajoute : étant donné l'état des d'abrutissement dans lequel ils se trouvent, étant donné la façon dont ils sont cons, « nous en faisons porter la responsabilité à leurs maîtres et non à eux-mêmes »... « C'est en pleurant et en gémissant sur cette sorte d'injustice que nous demandons un moratoire de 70 ans ». (...) Vous vous rendez compte que ce que Condorcet demande c'est un tiers, c'est plus qu'un tiers de la durée effective de tout le code. (...) « On leur apprendra à bêcher en chantant »... c'est écrit ! « On leur apprendra à chérir les Blancs, qui seront désormais leurs amis » (...).

Propos retrançais par Jérôme (Gr. Paris-XVII^e)

(1) Louis Sala-Molins, *Le code noir, ou le calvaire de Canaan*, éditions P.U.F., 160 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Raynal, abbé Guillaume, (1713-1796), historien et philosophe qui s'élevait dans ses écrits contre le colonialisme et l'esclavage (N.D.R.).

